



LE REPERE

“La réussite ne s’improvise pas, elle se prépare...”



INTRODUCTION

Ce document qui est le référentiel en matière de préparation en Histoire et Géographie au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (ENS) comporte :

- *5 grandes parties dont quatre consacrées à l'histoire et une à la géographie,*
- *21 sujets d'histoire (PC et PL) intégralement et méthodologiquement traités,*
- *17 sujets de géographie (PC et PL) méthodologiquement expliqués et*
- *les points essentiels de la méthodologie en histoire-géographie PC et PL appliqués aux exercices.*

NB : Ce document n'est pas à but lucratif mais se veut un travail de bénévolat soutenu par l'idée d'aider les candidats et candidates de la discipline Histoire-géographie à mieux se préparer au concours d'entrée à l'ENS. Par conséquent, tous ceux qui l'utiliseront à d'autres fins subiront la rigueur de la loi divine comme celle des humains.

Notre souhait, qu'il vous serve à élaborer et concrétiser votre réussite au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (ENS).

Fasse Dieu que vous bénéficierez d'une bonne récolte à la fin de vos efforts...

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
SOMMAIRE	2
PREMIERE PARTIE : HISTOIRE DE LA COTE D'IVOIRE DE 1878 A 1960.....	3
DEUXIEME PARTIE : HISTOIRE COLONIALE DE LA COTE D'IVOIRE 1893-1960.....	15
TROISIEME PARTIE : HISTOIRE MEDIEVALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	51
QUATRIEME PARTIE: GEOGRAPHIE : EXERCICES PRATIQUES.....	60
CINQUIEME PARTIE : LE COMMENTAIRE DE DOCUMENT EN HISTOIRE	92
CONCLUSION	111

PREMIERE PARTIE : HISTOIRE DE LA COTE D'IVOIRE DE 1878 A 1960

Liste des sujets traités :

LECON 1

Sujet 1 : L'impérialisme colonial français en Côte d'Ivoire de 1878 à 1893.

Sujet 2 : La création de la colonie de la Côte d'Ivoire de 1893 à 1908.

LECON 2

Sujet 3 : La politique occidentale d'administration coloniale.

Sujet 4 : La structure de l'administration coloniale française 1894-1960.

Sujet 5 : L'administration coloniale française en Côte d'Ivoire 1893-1960

LECON 3 :

Sujet 6 : L'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance 1944-1960.

CORRECTIONS POSSIBLES

Sujet 1 : L'impérialisme colonial français en Côte d'Ivoire de 1878 à 1893.

Introduction 1

Suite à sa défaite contre la Prusse en 1871 dans le conflit qui les oppose au sujet de l'occupation de l'Alsace et la Lorraine, la France est humiliée et perd son prestige en Europe. Elle est alors contrainte de réaffirmer sa puissance et sa domination sur des territoires étrangers en l'occurrence en Afrique. Cette volonté de domination politique, économique, sociale et culturelle encore appelée impérialisme, l'emmène à s'installer sur les côtes ivoiriennes. (**Contexte historique**) Cela se matérialise par la nomination du premier des résidents français en 1878 en la personne d'Arthur Verdier. Les actions menées par celui-ci et ses successeurs aboutissent à la création de la colonie de Côte d'Ivoire officialisée par un décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot (**Justification des bornes et Insertion du sujet**).

Comment l'impérialisme français s'est-il manifesté en Côte d'Ivoire de 1878 à 1893 ?

Mieux, quelles sont les actions des résident français qui ont émaillé l'histoire de la Côte d'Ivoire de 1878 jusqu'à son érection en colonie en 1960. (**Problématique**¹)

Dans ce travail, nous montrerons successivement les actions d'Arthur Verdier puis celle de ces successeurs. (**Annonce du plan**)

Introduction 2

Dans le contexte de rivalités grandissantes qui opposent les puissances européennes entre les XVIII^e et XIX^e siècles, l'empire français s'est engagé dans une guerre contre la Prusse en 1870 au sujet de l'Alsace et Lorraine. Suite à sa défaite en 1871 et soucieux de réaffirmer sa puissance et sa domination, il conquiert des territoires étrangers notamment en Afrique. Cette volonté de domination politique, économique, sociale et culturelle l'emmène sur les côtes ivoiriennes. Cela se matérialise par la nomination de résidents français à partir de 1878 qui marque l'arrivée de Verdier. Les actions menées par ceux-ci aboutissent à la création de la colonie de Côte d'Ivoire

¹ Dans l'exercice de dissertation en histoire, on distingue le problème de la problématique. Le problème se rapporte à une seule interrogation alors que la problématique fait référence à plusieurs questions.

officialisée par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. **(Il reste la problématique et l'annonce du plan)**

Introduction 3

A partir de 1842, la France assure l'implantation de ses intérêts mercantiles en Côte d'Ivoire par la signature de traités de commerce et de protectorat avec les chefs des régions côtières ivoiriennes et par la construction de comptoirs fortifiés. Suite à sa défaite contre la Prusse en 1871 dans le conflit qui les oppose au sujet de l'occupation de l'Alsace et la Lorraine en 1870, l'affaiblissement de celle-ci l'oblige à rappeler sa garnison des côtes ivoiriennes. A nouveau encouragée par le contexte européen d'expansion impérialiste qui consiste à dominer un autre Etat sur les plans économique, politique et socioculturel, la France réaffirme son intérêt pour les côtes ivoiriennes en s'y implantant. Pour consolider cette réimplantation qui prépare la colonisation de ce territoire, elle y dépêche son premier résident Arthur Verdier en 1878. Les actions de celui-ci couplées à celles de ses successeurs préparent la naissance de la colonie de Côte d'Ivoire officialisée par la signature d'un décret du 10 mars 1893. **(Il reste la problématique et l'annonce du plan).**

Sujet 2 : La création de la colonie de Côte d'Ivoire

Introduction

L'industrialisation qui résulte des révolutions industrielles des XVIII^e et XIX^e siècles accroît les besoins en matières premières de certaines nations européennes. Elles se lancent alors dans un vaste mouvement d'expansion économique qui se transforme peu après en un mouvement impérialiste. Les rivalités issues de cette entraînent l'organisation de la conférence de Berlin entre 1884 et 1885 afin de partager l'Afrique et définir les règles de son occupation. Dès lors, la France annexe des territoires en Afrique. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire est érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. Cette création s'est faite dans un contexte bien précis avec des actions.

Comment s'est fait la création de la colonie de Côte d'Ivoire ?

Mieux, quel est le contexte de la création de la colonie de Côte d'Ivoire ?

Et quels sont les événements marquant son début ?

Dans ce travail, nous montre successivement le contexte et le décret de création de la colonie de Côte d'Ivoire, la délimitation de ses frontières puis ses débuts.

Développement

La création de la colonie de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans un contexte historique particulier. Elle est officialisée par le décret de création et la délimitation des frontières.

I. La création de la colonie

1-Le contexte historique de la création de la colonie de Côte d'Ivoire.

La création de la colonie est marquée par la signature de son décret de création et la délimitation de ses frontières.

2-Le décret de création de décret et la délimitation des frontières.

La décision de création de la colonie de Côte d'Ivoire s'inscrit dans un contexte historique au niveau de la métropole et au niveau de l'Afrique. Elle est officialisée par un décret de création et la délimitation. Qu'en est-il de ses débuts.

II. Les débuts de la colonie de côte d'ivoire

1-Le gouvernorat de Binger 1893- 1895

Le début de la colonie de Côte d'Ivoire est marqué par le personnage de Louis Gustave Binger de 1893-1895. Il est succédé par d'autres gouverneurs jusqu'à 1920.

2-Les successeurs de Binger

CONCLUSION

En définitive, la décision de création de la colonie de Côte d'Ivoire est motivée par deux contextes historiques en Afrique et au niveau de la métropole. Le décret du 13 mars 1893 et la délimitation des frontières de ce territoire sont les événements majeurs de sa création. Son début est marqué par une succession de gouverneurs dont les actions ont contribué à soumettre la colonie à l'hégémonie de la France.

Les actions des gouverneurs n'ont-elles pas connu des résistances ?

Sujet 3 : La politique occidentale d'administration coloniale

Introduction 1

Tenue de novembre 1884 à février 1885, pour régler les différends entre les puissances européennes nés de la course effrénée aux colonies, la conférence de Berlin débouche sur le partage de l'Afrique et la définition des règles de son occupation. Dès lors, les puissances européennes, pour mieux diriger les territoires conquis, mettent sur pieds une politique d'administration. Celle-ci débute en 1885 avec la fin de la conférence de Berlin et prend fin en 1960 quand la plupart des colonies africaines parvient à l'indépendance.

Comment se présente la politique d'administration coloniale des puissances occidentales ?

Mieux, quels sont les doctrines et les systèmes d'administration qui caractérisent les Etats latins et anglo-saxons ?

Dans ce travail, nous présenterons successivement les doctrines et les systèmes d'administration des pays latins et anglo-saxons.

Introduction 2

A partir de 1875, la course effrénée aux colonies provoque des rivalités entre les différentes Etats européens. Craignant que ses tensions ne dégénèrent en conflit armé, Bismarck, le chancelier allemand réunit la conférence de Berlin de novembre 1884 à février 1885. Cette conférence débouche sur le partage de l'Afrique et la définition des règles de son occupation. Dès lors, les puissances colonisatrices, face aux impératifs de conquête et de mise en valeur des colonies, élaborent une méthode d'administration coloniale basée sur les doctrines et des systèmes d'administration. Ceux-ci sont mis en application dès 1885 avec la fin de la conférence de Berlin et prennent fin en 1960 quand la plupart des colonies accèdent à l'indépendance.

Comment se présente la politique d'administration des puissances européennes ?

Mieux, quels sont les doctrines et les systèmes d'administration des Etats latins et ceux des Etats anglo-saxons ?

Dans ce travail, nous monteront successivement les doctrines et les systèmes d'administration des Etats latins puis ceux des Etats anglo-saxon.

Développement

Les puissances latines ont mis en place une doctrine et un système d'administration basés sur l'assimilation et l'administration directe.

I-La doctrine et le système d'administration des Etats latins

1-L'assimilation

En plus de l'assimilation, les Etats latins pratiquent également un système d'administration directe.

2-L'administration directe

L'assimilation et le système d'administration directe sont les fondements de la politique des Etats latins. Cette politique diffère de celle des Etats anglo-saxons qui ont privilégié l'association et le système d'administration indirecte.

II-Les doctrines et systèmes d'administration des Etats anglo-saxon.

1-L'association

Les anglo-saxons ont couplé à l'association, le système d'administration indirecte.

2-Le système d'administration indirecte

Conclusion

En définitive, les puissances colonisatrices occidentales pour mener à bien leur projet impérialiste définissent un cadre politique théorique qui se traduit par les doctrines et les systèmes d'administration. Ceux-ci diffèrent selon les Etats. Dans les Etats latins, l'on a recourt à l'assimilation et au système d'administration directe. Par contre, les Etats anglo-saxons ont

privilégie l'association comme la doctrine et le système d'administration indirecte. Ces doctrines et systèmes d'administration leur permettent de formaliser l'occupation t des territoires conquis

L'occupation de ces territoires ne racontera-t-elle pas des oppositions des peuples colonisés ?

Sujet 4 : La structure de l'administration coloniale française 1894-1960.

Introduction 1

Suite à la course effrénée aux colonies, des rivalités naissent entre les puissances européennes. La crainte de voir ses rivalités déboucher sur un conflit armé pousse le chancelier allemand Bismarck a organisés la conférence de Berlin. Tenue de novembre 1885 à février 1885, elle débouche sur le partage de l'Afrique et la définition de règles pour son occupation. Dès lors, la France y annexe des territoires. Face aux impératifs de conquête et de mise en valeur, elle met sur pied un ensemble de services pour conduire la politique coloniale adéquate. Ceux-ci prennent effet en 1894 avec la création du ministère français des colonies d'outre-mer et sont abandonnés au profit des indépendances de la majorité des colonies africaines en 1960.

Quelles sont les composantes de l'administration coloniale française de 1894 à 1960 ?

Comment se présente la structure de l'administration coloniale française ?

Dans ce travail, nous présenterons successivement l'administration métropolitaine puis l'administration fédérale.

Développement

Le ministère de colonie et le conseil supérieur des colonies sont les composantes essentielles de l'administration métropolitaine.

I-L'administration métropolitaine

1-Le ministère des colonies

Créé en 1894, le Ministère des colonies fixe la politique coloniale à suivre. Elle est aidée dans cette tâche par le conseil supérieur des colonies.

2-Le conseil supérieur des colonies

L'administration coloniale métropolitaine de la France est composée du ministère des colonies qui fixe la politique coloniale et le conseil supérieur. Elle connaît une relative déconcentration traduite par des pouvoirs concédés à l'administration fédérale.

II-L'administration fédérale

1-Le gouvernement général

Le gouvernement général conduisait la politique au niveau des fédérations de colonies. Elle est accompagnée dans ce travail par l'organisation militaire et judiciaire.

2-L'organisation militaire et judiciaire

Conclusion

En définitive, l'administration coloniale est une structure hiérarchisée dans laquelle l'autorité s'exerce à échelons principaux en l'occurrence l'échelon métropolitain et l'échelon fédéral. L'administration métropolitaine qui fixe la politique coloniale française se compose du ministère des colonies et conseil supérieur des colonies. Quant à l'administration fédérale, elle comprend le gouvernement général, l'organisation militaire et judiciaire qui sont chargés d'appliquer la politique coloniale dans la fédération des colonies.

Une structure d'administration locale ne fut-elle pas mise dans chaque colonie pour faciliter la politique coloniale générale de la France?

Sujet 5 : L'administration française en Côte d'Ivoire coloniale

Introduction

Entre le XVII et XIX^e siècle, l'industrialisation qui résulte des révolutions industrielles pousse les puissances européennes dans un vaste mouvement d'expansion économique. Celle-ci se transforme peu après en mouvement impérialiste. Les rivalités issues de cette expansion effrénée entraînent l'organisation de la conférence de Berlin de 1884 à 1885 qui débouche sur le partage et l'occupation de l'Afrique par les puissances occidentales. Dès lors, la France annexe des territoires en Afrique. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire est érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893. Depuis cette date, la France y assoie un ensemble de service, d'organisation et d'emplois qui concourent à la bonne marche de la colonie jusqu'à l'indépendance proclamée le 07 août 1960.

Comment se présent la structure de l'administration coloniale française en Côte d'ivoire de 1893 à 1960 ?

Dans ce travail, nous présenterons respectivement l'administration centrale et territoriale puis la chefferie administrative et l'indigénat.

Développement

Dans la politique coloniale française, chaque colonie est administrée sous le haut contrôle de l'administration centrale et territoriale composée de d'administration centrale des colonies, les circonscriptions administratives et les communes mixtes.

I-L'administration centrale et territoriale

1-L'administration centrales des colonies et la circonscription administrative.

En dehors de ces organes administratifs, nous avons les communes mixtes.

2-Les communes mixtes

Pour mieux administrer la Côte d'Ivoire, la France y installe une administration centrale et territoriale. Elle a aussi associé des colonisés à travers la chefferie administration et l'indigénat.

II-La chefferie administrative et indigénat

1-La chefferie administrative

En plus de la chefferie administrative, la métropole associe les colonisés à l'administration du territoire par l'indigénat.

2-L'indigénat

Conclusion

En définitive, le maintien de l'autorité de la métropole fut la principale préoccupation de l'administration coloniale française en Côte d'Ivoire. Celle-ci se matérialise par la mise en place d'une structure d'administration basée sur l'administration centrale et territoriale puis la chefferie administrative. Toutes ses structures se soucient fort peu de la mise en valeur du territoire mais elles servent de support institutionnel à l'exploitation des Ivoiriens.

La mise en place de cette administration ne rencontra-t-elle pas de résistances des populations locales ?

Sujet 6 : L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1960

Introduction

Vers la fin de la seconde guerre mondiale 1939-1945, les Africains, conscients de leur situation de colonisés opprimés, tentent de lutter pour leur autonomie/émancipation. L'avancée de la Triple Alliance en Europe couplée à la peur de la France de perdre ses colonies d'Afrique poussent le Général De Gaulle à organiser la conférence de Brazzaville. Les résolutions de cette conférence tenue du 30 janvier au 08 février 1944 et la fin du mythe de l'invincibilité du colon amplifient les pensées d'émancipation et la prise de conscience des colonisés. En Côte d'Ivoire, le processus d'éveil politique commence en 1944 qui marque le début de la phase d'espoir et s'achève à l'indépendance le 07 Aout 1960. Cette période de l'histoire politique ivoirienne est émaillée d'une succession de phases.

Quelles sont les différentes étapes successives de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1960 ?

Notre travail s'articulera autour de trois points essentiels notamment la période d'espoir de 1944 à 1947, la période de lutte de 1947 à 1950 et la période de collaboration de 1950 à 1960.

Développement

La période de 1944 à 1947 dite la période de l'espoir est rendu possible par les facteurs internes et externes.

I-La phase de l'espoir de 1944 à 1947

1-Les facteurs internes

a-La création de syndicats et de la partie politique

b-La religion

Aux facteurs internes exposés s'ajoutent des facteurs externes en l'occurrence la Conférence de Brazzaville, la politique anticolonialiste de l'ONU, la création de l'union français et l'action des Etats- Unis et de l'URSS.

2-Les facteurs externes

La période de l'espoir 1944-1947 est possible grâce aux facteurs externes et internes. Elle donne naissance à un désespoir qui conduit à la lutte entre 1944 à 1950 matérialisée par les actions des élus et celle de masse.

II-La phase de la lutte 1947-1950

1-L'action des élus

L'action des élus a encouragé les actions de masse marquées par les luttes ouvrière et paysanne.

2-Les luttes ouvrières et paysannes

Face aux échecs de la lutte, les Ivoiriennes décident de collaborer avec l'administration coloniale jusqu'à l'indépendance en 1960.

III-De la collaboration à l'indépendance 1950-1960

1-Le désapparentement en 1950 et la loi cadre en 1956

En plus de l'alliance du PDCI avec le PCF, et la loi cadre, la collaboration a été possible grâce à la création de la communauté franco-africaine.

2-La communauté franco-africaine en 1958

CONCLUSION

En définitive, l'histoire politique de la CI de 1944 à 1960 est marquée par trois phases successives correspondant à l'espoir 1944 - 1947, la lutte 1947-1950 et la collaboration 1950-1960. La phase de l'espoir est caractérisée par des facteurs nationaux et internationaux. Ces attentes de l'espoir n'ayant pas été réalisées, les ivoiriens rentent dans une période de lutte entre 1947-1950. Face aux impasses de créés par celle-ci, ils collaborent avec la métropole à partir de 1950 pour enfin obtenir l'indépendance sous la houlette de Felix Houphouët Boigny en 1960 ?

L'indépendance acquise, comment évolua l'histoire de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1993 ?

DEUXIEME PARTIE : HISTOIRE COLONIALE DE LA COTE D'IVOIRE 1893-1960

Liste des sujets traités :

Sujet 1: Les résistances ivoiriennes à la conquête coloniale : 1893-1920.

Sujet 2: La conquête coloniale en Côte d'Ivoire 1893-1920

Sujet 3: Le bilan de la conquête coloniale et des résistances ivoiriennes de 1893-1920

Sujet 4: La pacification de la colonie de Côte d'Ivoire 1908-1920

Sujet 5 : Les structures de l'exploitation économique de la Côte d'Ivoire coloniale

Sujet 6 : Les formes de production en Côte d'Ivoire coloniale

Sujet 7 : « L'économie en Côte d'Ivoire coloniale repose fondamentalement sur une économie

de traite² et des activités industrielle et minière ».

Que pensez-vous de cette affirmation ?

Sujet 8 : La crise du colonialisme en Côte d'Ivoire de 1944 - 1950

Sujet 9 : Les partis politiques et les forces parapolitiques dans le processus de décolonisation de la Côte d'Ivoire.

Sujet 10 : L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1960

² L'**économie de traite** fait référence à une économie fondée sur l'exportation vers les métropoles de produits à faible valeur ajoutée, généralement agricoles, et l'importation de produits manufacturés des métropoles.

Leçon 1 :

Sujet 1: Les résistances ivoiriennes à la conquête coloniale : 1893-1920.

Introduction

Au lendemain des grandes *révolutions industrielles* des XVIIIème et XIXème siècles, la supériorité technique et économique de certaines puissances européennes les incitent à se lancer dans un vaste *mouvement impérialiste*. La France dans le but de ravitailler ses industries en matières premières tropicales et trouver de nouveaux débouchés commerciaux, conquiert des territoires en Afrique. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire fut érigée en colonie française d'exploitation par le décret du 10 mars 1893. Depuis cette date, elle fut l'objet d'une conquête qui a pris fin en 1915 avec l'installation définitive de l'administration coloniale. Vu la menace qui pesait sur leurs organisations internes et leur liberté, les Ivoiriens s'organisent sous plusieurs formes et mènent diverses actions pour faire front à l'invasion française.

Quelles sont les formes d'organisation et les actions qui caractérisent la résistance à la conquête coloniale de la Côte d'Ivoire ?

Dans ce travail, nous montrerons successivement les formes d'organisations des résistances puis les actions qui ont marqué celles-ci.

I-Les formes d'organisation des résistances ivoiriennes

Des formes d'organisation ont été mises en place par les Ivoiriens en vue de s'opposer à la conquête coloniale notamment au plan militaire, économique et socioculturel.

1-La résistance militaire

Au niveau militaire, nous distinguons deux formes d'organisation de la résistance. Une dans les sociétés étatiques et l'autre dans les sociétés lignagères. Dans les sociétés étatiques, la résistance se fonde sur l'organisation des combats, la tactique et les stratégies. Par exemple, l'armée du conquérant Samory, composée de l'infanterie des sofas, d'une cavalerie et sa garde personnelle formait des unités entraînées et équipées. Quant aux sociétés lignagères, n'ayant pas d'armée régulière, elles pratiquaient des levées en masse mobilisant tous les hommes valides sous la conduite des chefs de guerre.

Deux formes de résistances militaires sont utilisées par les Ivoiriens. Une, propre aux sociétés étatiques et l'autre dans les sociétés lignagères. A ces formes militaires s'ajoutent les formes de résistances économique et socioculturelle.

2- Les résistances économique et socioculturelle

La résistance économique se traduit d'abord par le maintien des structures et des partenaires traditionnels du commerce. Les monnaies africaines telles que le cauris, la manille et la poudre d'or sont préférées à la monnaie française. Quant à la résistance socioculturelle, elle exprime les efforts des sociétés ivoiriennes pour défendre leur mode d'existence sociale et culturelle. Du point de vue social, la nouvelle hiérarchie sociale avec des chefs imposés par le colonisateur est rejetée. Les résistants ivoiriens utilisent également toutes les ressources de la culture traditionnelle africaine comme les danses et les chants, les masques sacrés, les techniques magiques puis les cultes religieux.

Pour résister à l'invasion française, les Ivoiriens se sont organisés au niveau militaire, économique et socioculturel. Ces résistances ont également été marquées par des actions tant dans le Sud que dans l'Ouest et le Centre et le Nord-Est.

II- Les actions des résistances ivoiriennes

1- Les résistances dans le Sud

Dans le sud, nous relevons les résistances des Abouré et des Ebrié puis celle des Abbey. **D'abord**, en 1894, les Abouré de Bonoua, sous la conduite du chef de guerre Kadjo Amangoua affrontent les Français. Les villages de Yaou et d'Impérié détruits, la colonne française du commandant Pineau tente de soumettre Bonoua mais ne réussit pas. Il perd le tiers de ses effectifs. **Ensuite**, dans la région ébrié, le transfert de la capitale de Grand-Bassam à Bingerville en 1900 entraîne une forte opposition des Ebrié. En janvier 1905, le village de M'badon attaque Bingerville et fait une incursion jusqu'à l'intérieur de la ville. **Enfin**, les Abbey installés dans la région d'Agboville résistent au colonisateur de 1905 à 1909. Le 7 janvier 1910, ils attaquent le train reliant Daoukro à Abidjan en tuant les voyageurs dont Rubino. Par la suite, ils détruisent la voie ferrée sur des kilomètres.

Les Abouré, les Ebrié et les Abbey ont résisté au colonisateur dans le Sud. Certains peuples se sont également insurgés contre l'occupation française dans l'Ouest, le Centre et le Nord-Est.

2-Les résistances dans l'Ouest, le Centre et le Nord-est

Dans l'Ouest, la résistance Dan et Wè entraîne le retrait de la colonne Blondiaux qui regagne Beyla le 25 février 1898. Quant aux **Bété**, ils s'opposent au colonisateur quand ils mesurent toutes les conséquences de la présence française pour leurs relations commerciales et leur liberté. Zoukou Gbeuli, le chef de guerre bété s'emploie à rassembler tous les villages de la région et donne le signal de l'insurrection le 18 août 1906 qui voit la destruction du poste de Daloa. **Au centre dans le pays Baoulé**, les différentes sous-tribus ngban conclurent une alliance sous la direction du chef Ya Djé pour résister aux Français. Ils déclenchent les hostilités en janvier 1910 en attaquant le poste d'Ouossou. **Au nord-est**, les Lobi du royaume de Bouna résistent farouchement au Français jusqu'en 1919. Ils multiplient les actes d'insubordination, s'attaquent aux commerçants dioulas et agents de l'administration civile. Ce n'est qu'en 1920 que la France réussit à défaire et désarmer les Lobi marquant ainsi la fin des résistances ivoiriennes.

Conclusion

En définitive, les résistances ivoiriennes à la conquête coloniale sont marquées par des formes d'organisation particulières notamment au plan militaire, économique et socioculturel. Au niveau militaire, deux formes de résistances sont utilisées par les Ivoiriens. Une, propre aux sociétés étatiques et l'autre appliquée par les sociétés lignagères. A ces formes militaires s'ajoutent les formes de résistances économiques et socioculturelles. La résistance économique vise à préserver l'économie traditionnelle que l'action du colonisateur contribue à détruire. Quant à la résistance socioculturelle, elle exprime les efforts des sociétés ivoiriennes pour défendre leur mode d'existence sociale et culturelle. Toutes ces formes de résistance sont complétées par des actions concrètes de résistances dans les régions du Sud, de l'Ouest, du Centre et du Nord-Est. Ces résistances, par leurs faiblesse et inorganisation, n'ont pas empêché la France de soumettre les Ivoiriens à des contraintes spécifiques afin d'assurer la pérennité de la domination coloniale.

Ces résistances n'ont-elles pas provoqué des pertes matérielles, humaines et des bouleversements économiques et sociopolitiques dans la société ivoirienne ?

Sujet 2: La conquête coloniale en Côte d'Ivoire 1893-1920

Introduction

L'industrialisation qui résulte des *révolutions industrielles* des XVIII^e et XIX^e siècles pousse certains Européens à se lancer dans un vaste *mouvement d'expansion économique*. Les querelles issues de cette expansion amène ceux-ci à organiser la *Conférence de Berlin*. Tenue du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, elle débouche sur le *partage systématique de l'Afrique* en colonie et la définition de règles pour son occupation. Dès lors, les puissances coloniales européennes s'engagent activement dans un vaste *mouvement impérialiste*. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire fut érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. A partir de cette date, la France emploie divers politiques et moyens afin de la soumettre à son autorité. Cette conquête prend fin en 1920 avec la mise en place définitive de l'administration coloniale.

Comment s'est faite la conquête de la colonie de Côte d'Ivoire entre 1893 et 1920 ?

Mieux, quels sont les politiques et les moyens employés par la France pour conquérir la colonie de Côte d'Ivoire entre 1893 et 1920 ?

Notre travail s'articulera autour de deux points essentiels. Le premier montrera les politiques de conquête tandis que le suivant traitera des moyens de la conquête coloniale.

La conquête de la colonie de Côte d'Ivoire s'est déroulée en deux phases correspondant à deux politiques de conquête : la première baptisée politique de « pénétration pacifique », de 1893 à 1908, la seconde, politique de la manière forte, de 1908 à 1920.

I- Les politiques de la conquête coloniale 1893-1920

1- La politique de la pénétration pacifique 1893-1920

Louis Gustave Binger, 1^{er} gouverneur de Côte d'Ivoire (1893-1896) fut le premier à préconiser la politique de « pénétration pacifique » supposée favorable au développement du commerce. Le but de cette politique était de limiter la concurrence anglaise et d'assurer la présence

française. Elle connut sa meilleure application avec le gouverneur Clozel nommé en 1896 comme administrateur de cercle de l'Indénié. Cette politique correspond à la situation financière administrative et politique de la colonie. En effet, au niveau financier, il imposa une politique fiscale dominée par l'impôt de capitation institué par l'arrêté du 21 mai 1901. Sur le plan administratif, la France ne pouvait pas couvrir tout le territoire avec 9 cercles et 48 postes avec 840 hommes en 1908.

La politique de la pénétration pacifique n'a pas empêché les soulèvements des Ivoiriens. Face à cette situation, une nouvelle méthode sera mise en place en l'occurrence la politique de conquête violente entre 1909-1915.

2- Le politique de la conquête violente 1909-1920

Gabriel Angoulvant est le théoricien de la manière forte. Cette politique répondait à des objectifs bien définis de 1908 à 1909 qui seront atteints par l'usage de la force à travers les actions vives qui se situent essentiellement entre 1909 et 1915. La politique de la manière forte fait suite aux idées de réorganisation administrative de la politique indigènes préconisées par Joseph Gallieni qui les avait appliqués à Madagascar avec succès. Angoulvant saisit ces idées pour la mise en pratique en Côte d'Ivoire. Il appliqua la politique de la manière forte parce qu'il trouve que la politique de la pénétration pacifique est improductive, trompeuse et indélicate. Son objectif est d'imposer par la force de l'administration française à la Côte d'Ivoire et de l'exploiter. Il faut avoir recourt systématiquement à l'emploi de la force pour imposer la présence française et conduire l'administration de la colonie. Quant aux actions vives, nous avons deux périodes : la période de l'action vive à proprement dite de 1909 à 1911 caractérisée par le lancement des opérations militaires et des colons contre les révoltés et la phase dite de tâche d'huile entre 1911 et 1915 marquée par le quadrillage systématique.

La conquête de la colonie de Côte d'Ivoire s'est faite par l'entremise de deux politiques à savoir la politique de « pénétration pacifique » de 1893 à 1908 et celle dite de la manière forte entre 1908 et 1915 qui sont respectivement marquées par l'action décisive de Joseph Clozel et Gabriel Angoulvant. Elle a également mobilisé des moyens militaires puis économiques et politiques.

II- Les moyens de la conquête coloniale

1- Les moyens militaires

Les moyens militaires comprennent les troupes coloniales et leurs armements, leur stratégies et tactique. Les troupes coloniales étaient organisées en troupe européenne et indigènes. Les troupes européennes formaient un corps peu nombreux de soldats de métier. Il s'agit de l'infanterie de marine, des artilleries de marines, des hommes de troupe et officiers de l'infanterie et d'artilleries qui étaient affectés dans les garnisons locales et assuraient l'encadrement des troupes indigènes. Les troupes indigènes étaient formées par les « tirailleurs sénégalais », l'infanterie africaine créée en 1857 par le gouverneur Faidherbe. On relevait également l'existence d'auxiliaires indigènes et d'une sorte de milice appelé garde-cercle qui effectuaient des tournées de police et assuraient les escortes des convois et des courriers. La supériorité militaire du colon tenait à son armement et sa tactique. En effet, cet armement était composé de fusils à tir, de mitrailleuses et de canons. Quant à la stratégie et tactique utilisées par les colons, elles associaient des procédures fondamentales à savoir la colonne terrestre de courte durée, la présence permanente dans les forts et les postes.

Les moyens militaires tels que les troupes coloniales et leurs armements, les stratégies et tactiques ont été complétés par des moyens économiques et politiques.

2- Les moyens économiques et politiques

Au niveau économique, il fallait contraindre les populations ivoiriennes à participer à la mise en valeur de la colonie c'est-à-dire à l'exploitation des ressources de leur pays. De ce fait, des mesures sont mises en place. Il s'agit de *mesures fiscales, pénales et foncières*. Les mesures fiscales sont l'impôt de capitation, la patente et la licence. Quant aux mesures pénales, nous pouvons citer l'amende de guerre, les travaux forcés, la culture obligatoire, la construction forcée d'infrastructures économiques. Pour détruire les bases de l'économie précoloniale la monnaie française est rendue obligatoire. Les monnaies précoloniales (manille, poudre d'or, cauris) sont interdites. Concernant les mesures foncières, le décret du 23 Octobre 1904 fut de l'administration coloniale le propriétaire des terres vacantes et sans propriétaires. Au niveau politique, les moyens devaient permettre de tenir le pays et d'en assurer la gestion. Les groupements traditionnels ethniques et politiques furent démantelés et perdirent leur importance au profit du nouvel administrateur. Les anciens chefs furent destitués et des nouveaux choisis parmi les collaborateurs des colons. La France utilisa donc la technique du « diviser pour régner » afin de s'imposer.

Conclusion

En définitive, la conquête de la colonie de Côte d'Ivoire s'est déroulée en deux phases correspondant à deux politiques de conquête : la première baptisée politique de « pénétration pacifique », de 1893 à 1908, la seconde, politique de la manière forte, de 1908 à 1920. Ces deux politiques sont respectivement marquées par l'action décisive de Joseph Clozel et Gabriel Angoulvant. La politique de « pénétration pacifique » mise en œuvre par Clozel fut le fruit de la nécessité d'assurer la présence française avec des moyens insuffisants. Elle provoqua des soulèvements sporadiques des colonisés. Face à cette situation, une nouvelle méthode sera mise en place en l'occurrence la politique de conquête violente 1909-1915 préconisée par Gabriel Angoulvant. Des moyens militaires puis économiques et politiques ont également été mobilisés pour la conquête.

Cette conquête n'a-t-elle pas rencontré des résistances ivoiriennes preuve de leur refus de l'autorité française ?

Sujet 3: Le bilan de la conquête coloniale et des résistances ivoiriennes de 1893-1920

L'industrialisation qui résulte des révolutions industrielles des XVIII^e et XIX^e siècles pousse certaines puissances européennes dans un vaste mouvement d'expansion économiques. Les rivalités issues de celui-ci entraînent l'organisation de la Conférence de Berlin entre 1884 et 1885 qui consacrent le partage de l'Afrique et la définition des règles pour son occupation. Dès lors, la France annexe des territoires en Afrique pour en faire des colonies. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire est érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. A partir de cette date, la France s'emploie à la conquérir puis la soumettre à son autorité mais se heurte à la résistance des Ivoiriens. La conquête coloniale et les résistances prennent fin en 1920 avec l'installation définitive de l'administration coloniale. Elles entraînent des destructions et bouleversements divers dans la société ivoirienne.

Quel est le bilan de la conquête coloniale et des résistances en Côte d'Ivoire ?

En clair, quels sont les destructions et les bouleversements de tous genres induits par la conquête et les résistances coloniales ivoiriennes ?

Dans ce travail, nous montrerons successivement les destructions matérielles et les pertes humaines puis les bouleversements économique, financier, politique et social.

I-Les destructions matérielles et les pertes en vies humaines

La conquête coloniale vise d'abord la destruction des bases matérielles qui est inévitablement accompagnée de pertes en vies humaines.

1-Les destructions matérielles

Durant la conquête, les villages, les campements et les champs de cultures sont systématiquement détruits. Dans le seul pays Gouro, 327 campements sont détruits. L'objectif étant de contraindre les populations à s'établir dans des villages à proximité des postes ou des routes pour en faciliter le contrôle administratif, la perception des taxes et le travail forcé. Des biens culturels sont également pillés ou détruits notamment des œuvres d'art, des lieux de cultes et des masques. Par exemple, les Ebrié du village d'Adjamé ont perdu leur tambour de guerre.

La conquête coloniale et les résistances qu'elle engendre provoquent non seulement des destructions matérielles mais aussi des pertes en vie humaines.

2-Les pertes en vies humaines

Les pertes en vies humaines sont peu élevées pour les troupes coloniales engagées dans la conquête que pour les Ivoiriens. En effet, sur cinq mille (5000) hommes mobilisés pendant la période de « l'action vive » de 1909 à 1911, Gabriel Angoulvant mentionne qu'il y a eu 86 tués et 349 blessés. Par contre, les pertes humaines ivoiriennes sont les plus importantes mais aussi difficiles à évaluer car les rapports coloniaux exagèrent souvent les chiffres et les traditions orales ne donnent pas de nombres. Toutefois, ces pertes ont pu être estimées à cent mille morts (100 000) selon Jean-Noël Loukou.

La conquête coloniale a eu pour conséquence des destructions matérielles et des pertes humaines. Elle a aussi provoqué des bouleversements au plan économique et financier puis au niveau politique et social.

II-Les bouleversements économique et financier puis politique et social

1-Les bouleversements économique et financier

Le bilan économique peut être analysé sous trois aspects. D'abord, la conquête démantèle les structures économiques précoloniales. Dans le domaine commercial par exemple, sont imposés de nouveaux partenaires et circuits commerciaux. Ensuite, elle impose un système d'économie de traite qui est fondé sur la traite des produits agricoles exportés à l'état brut et l'importation des produits manufacturés européens. Enfin, la réalisation forcée d'infrastructure de communication sert la politique d'exploitation économique. Quant au plan financier, le coût de la conquête est énorme par rapport au budget de la colonie. Il a été supporté par les colonisés sous formes d'amendes de guerre souvent payé en or.

Outre les bouleversements au plan économique et financier, la conquête coloniale et les résistances qui ont suivi engendrent aussi des bouleversements au niveau politique et social.

2-Les bouleversements politique et social

Au niveau politique, la conquête entraîne la décapitation de la hiérarchie politique traditionnelle. Tous les chefs impliqués, à des degrés divers, dans l'organisation de rébellion contre l'autorité française sont exécutés ou emprisonnés ou déportés. Pour la période de « l'action vive », Angoulvant donne le chiffre de 220 chefs déportés. Par ailleurs, les chefs ne seront plus que des instruments, des auxiliaires indigènes à la solde des colons. Quant au bilan social, il est le plus lourd de conséquences mais aussi de d'implication pour l'avenir. C'est d'abord le traumatisme de la conquête. Ensuite, le déclin démographique induit par les nombreuses pertes humaines et enfin les bouleversements des structures sociales ivoiriennes.

Conclusion

En définitive, la conquête de la colonie ivoirienne et les résistances qui l'on émaillé ont eu des graves répercussions sur la société ivoirienne. Ces conséquences se situent d'abord au niveau matériel et humain. Les destructions matérielles et les pertes humaines sont énormes et supportées

principalement par la société ivoirienne. Cette conquête a également provoqués des bouleversements tant aux plans économique et financier qu'aux niveaux politique et social. Au plan économique, l'action de la conquête tant à démanteler la structure économique précoloniale ivoirienne tandis qu'au niveau financier, le colonisateur force la population à payer le coût de la conquête. La perte de la souveraineté politique et les bouleversements sociaux lourds de conséquences pour l'avenir résumant le bilan de cette conquête au niveau politique et social.

La conquête coloniale de la Côte d'Ivoire initiée par la France au lendemain de son érection en colonie française n'a-t-elle pas nécessité de politiques et de moyens particuliers ?

Sujet 4: La pacification de la colonie de Côte d'Ivoire 1908-1920

Introduction

Suite aux révolutions industrielles des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles, certaines puissances Européennes se lancent dans un vaste mouvement d'expansion économique. Les rivalités issues de cette expansion les amènent à organiser la Conférence de Berlin. Tenue du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, elle consacre le partage systématique de l'Afrique et la définition de règles pour son occupation. Dès lors, les puissances européennes y annexent des territoires. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire fut érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. A partir de cette date, la France emploie divers politiques et moyens afin de la conquérir. Faute d'une conquête initiale intégrale, l'occupation française demeurait précaire jusqu'en 1908 qui marque la fin de la « conquête pacifique » et le début de la pacification qui consiste à ramener la pai

x dans un territoire en proie à des résistances. Cette conquête prend fin en 1915 avec l'installation définitive de l'administration coloniale.

Comment la pacification de la colonie de Côte d'Ivoire s'est-elle faite de 1908 à 1920 ?

Quelles sont la politique et les actions qui caractérisent la pacification de la Côte d'Ivoire de 1908 à 1920?

Dans ce travail, nous montrerons successivement la politique utilisée pour la pacification de la colonie de Côte d'Ivoire et ses objectifs puis les actions qui la caractérisent.

La pacification de la Côte d'Ivoire a nécessité une méthode particulière en l'occurrence la politique de la « manière forte » qui a permis d'atteindre des objectifs bien définis.

I-La méthode de la pacification

1-La politique de la manière forte 1908 à 1909

La politique de la manière forte préconisée par Angoulvant n'était pas une idée nouvelle. Les idées de réorganisation administrative de la politique indigènes étaient préconisées par Joseph

Gallieni qui les avait appliqués à Madagascar avec succès mais aussi par l'inspecteur des colonies Maurice Pierre de Lapalud. Angoulvant saisit ces idées pour la mise en pratique en Côte d'Ivoire. Gabriel Angoulvant, homme ambitieux, arriviste, dominateur et caractérisé par le racisme, devient Lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire le 18 Février 1908. 6^e gouverneur de la Côte d'Ivoire (1908-1916). Il débarqua à Grand Bassam le 25 Avril 1908 et pris fonction le 1^{er} mai 1908. Il resta à la tête de la colonie jusqu'au 27 décembre 1916. Ne reconnaissant aucune qualité à l'indigène, Angoulvant suggère de mettre au profit les défauts de celui-ci notamment sa cupidité. Il dénonce également la « pénétration pacifique » mise en œuvre par ses prédécesseurs et plaide alors pour un changement radical de méthode qui se résume à l'emploi presque continu de la force.

La politique de la « manière forte » préconisée par Gabriel Angoulvant en 1908 et qui faisait suite aux erreurs de la pénétration pacifique poursuivait des objectifs au niveau militaire, administratif et économique.

2-Les objectifs de la politique de la manière forte

D'une part, Angoulvant appliqua la politique de la manière forte pour faire *accepter l'autorité et l'administration française en recourant systématiquement à l'emploi de la force* parce qu'il trouve que la politique de la pénétration pacifique appliquée de 1893 à 1908 est improductive, trompeuse et indélicate. Pour cette nouvelle pratique, il a le soutien des généraux de l'Afrique Occidentale Française (AOF) notamment William Pointy. Il approuve les thèses d'Angoulvant et lui donne tous les moyens utiles à sa mission. Pour Angoulvant, l'action de conquête *doit être militaire*. Ainsi, les effectifs militaires sont multipliés par trois, la tactique militaire fut modifiée, l'emploi d'action ponctuelle contre les populations les plus agressives pour réduire les groupes les plus menaçants fut récurrent. *D'autre part, cette politique visait à rétablir l'économie de la colonie*. En effet, la situation économique de la colonie s'était dégradée avec la chute des cours du caoutchouc qui fournissait les deux tiers des exportations. Cette situation économique défavorable et la persistance de l'insécurité suscitent des récriminations des colons et des autorités métropolitaines.

La pacification de la colonie de Côte d'Ivoire a eu recourt à une méthode dénommée la politique de la manière forte préconisée par le gouverneur Gabriel Angoulvant. Cette politique visait des objectifs militaire, administratif et économique qui seront atteints à travers des actions concrètes de 1909 à 1915 notamment l'action vive 1909 à 1911 et l'action lente 1911 à 1915.

II-Les actions de la période de pacification 1909-1915

1-La période des actions vives 1909-1911

Cette période voit la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée et de grande envergure avec l'emploi des colonnes militaires. Elle permet *de liquider plusieurs résistances dont celles des Abbey et des Baoulé avant d'entreprendre la conquête de l'Ouest. D'abord*, les Abbey installés dans la région d'Agboville, résistent au colonisateur de 1905 à 1909 par le refus du travail forcé, du paiement de l'impôt. Aussi, le 7 janvier 1910, les Abbey attaquent le train reliant Daoukro à Abidjan en tuant les voyageurs dont Rubino le seul voyageur français. Ils détruisent également la voie ferrée sur plusieurs tronçons. Pour réprimer ces actes de vandalismes perpétrés par les Abbey, le commandant Nogues arrive à marche forcée le 11 janvier 1910. Durant ce mois les compagnies sillonnent le pays Abbey, attaquent et détruisent des villages. Ce n'est qu'en octobre 1910 que les dernières résistances furent vaincues. *Ensuite*, la répression va s'abattre sur le pays baoulé, à commencer par les groupes qui s'étaient signalés lors de l'insurrection abbey. Dans le Baoulé-sud, les Ngban malgré la répression des années 1902 et 1903 s'opposent toujours à l'occupation française. Aussi, les différentes sous-tribus ngban, à savoir les Kouébo, les Adaou, les Dida, les Moronou et les Assabou conclurent une alliance sous la direction du chef Ya Djé pour résister aux Français. Le 28 avril 1910, l'administration coloniale organise une impressionnante colonne répressive sous le commandement du chef de bataillon Morel avec 19 officiers et 28 sous-officiers, 732 tirailleurs et 679 porteurs. Les sous-tribus ngban sont défaites. C'est en 1911 que le pays baoulé fut complètement soumis.

La période de l'action vive qui se situe entre 1909 et 1911 est marquée par la répression des Abbey en 1910 et celle du pays baoulé en 1911. Elle fut suivie par la période dite de « tâche d'huile » caractérisée par la fin des résistances du Centre-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Est.

2-La période de l'action lente, dite de « tâches d'huile » de 1911 à 1915

La dernière période de la conquête totale de la colonie de Côte d'Ivoire est une période de consolidation des acquis militaires. Elle voit la mise en œuvre de la tactique de la « tâche d'huile », selon laquelle on ne gagne du terrain en avant qu'après avoir complètement organisé celui qui est

en arrière. Cette période aboutit à un quadrillage systématique du pays tout entier. Ce quadrillage s'effectue de proche en proche en partant des régions déjà soumises. Il permet surtout de venir complètement à bout des résistances dans le Centre-Ouest, avec la conquête définitive des gagou et gouro en 1912, celle du pays dida en 1913 et du pays bété en 1915, enfin dans l'ouest, avec la Soumission des Dan, Toura et Wê en 1913. Au sortir de la Première guerre mondiale, il ne reste plus qu'à soumettre le pays lobi dans le Nord-Est de la colonie. Cette se fera sous le gouvernorat de Raphaël Antonetti qui dirige la Côte d'Ivoire de 1917 à 1924. Les opérations décisives contre les Lobi sont menées en novembre 1920. A la fin de cette année, le territoire ivoirien est totalement conquis et sous le contrôle français.

Conclusion

En définitive, la pacification de la Côte d'Ivoire a nécessité une méthode particulière en l'occurrence la politique de la « manière forte » qui a permis d'atteindre des objectifs bien définis. La politique de la « manière forte » préconisée par Gabriel Angoulvant en 1908 et qui faisait suite aux erreurs de la pénétration pacifique poursuivait des objectifs au niveau militaire, administratif et économique. Au niveau militaire, elle visait l'établissement des points militaires tandis qu'au plan administratif, elle préconisait l'imposition de l'autorité et l'administration française par tous les moyens. Dans le domaine économique, elle visait à rétablir l'économie de la colonie. Pour atteindre ces objectifs, le colonisateur entreprend des actions concrètes de 1909 à 1915 notamment l'action vive 1909 à 1911 et l'action lente 1911 à 1915 qui aboutira à la conquête totale de la colonie de Côte d'Ivoire.

Cette pacification de la colonie de la Côte d'Ivoire, par sa brutalité, n'a-t-elle pas provoqué des gouvernements économiques, politiques et sociaux dans la société ivoirienne ?

Leçon 2 :

Sujet 5 : Les structures de l'exploitation économique de la Côte d'Ivoire coloniale

Dans un vaste mouvement d'expansion économique européenne dû aux révolutions industrielles, certains Etats occidentaux se lancent à la recherche de colonies dans le monde principalement en Afrique en vue de ravitailler leurs industries en matières premières. Cette expansion s'intensifie avec le Congrès de Berlin qui définit les règles de l'occupation des colonies. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire est érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. A partir de cette date, l'administration coloniale met en place des structures d'exploitation économique pour mieux profiter de ses richesses. Cette exploitation économique prend fin le 7 août 1960 avec l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Quelles sont les structures mises en place par la France pour mieux exploiter les richesses de la colonie de Côte d'Ivoire?

Notre travail se propose de montrer les structures de l'exploitation économiques et foncières puis les infrastructures de communication.

L'exploitation économique de la colonie de Côte d'Ivoire s'est fait par la mise en place de structures économiques et financières, la monnaie et le système bancaire puis un régime foncier.

I- Les structures économiques et financières, la monnaie et le système bancaire puis un régime foncier.

1- Les structures économiques et financières

La structure économique est marquée par le régime défini par le décret du 14 avril 1905 qui décide la préférence des produits français avec un droit d'importation généralement fixé à 5% au détriment des produits étrangers qui supportaient en plus une surtaxe de 7%. Aussi, le régime douanier faisait renchérir les prix des produits importés. Quant à la structure financière, elle reposait essentiellement sur l'exploitation des colonisés. En effet, le régime fiscal a imposé l'impôt par tête ou décapitation frappant tout habitant âgé de 10 ans et plus. On note également les impôts fonciers, les patentes et les licences.

En plus des structures économiques et financières nous avons les monnaies et le système bancaire.

2- Les monnaies et le système bancaire.

Pour ce qui est de la monnaie, les Français introduisent en Côte d'Ivoire l'usage du franc français comme monnaie en 1893 qui remplace le système traditionnel de troc et les unités monétaires africaines telles que les cauris, la poudre d'or et la manille. L'usage de plus en plus récurrent de la monnaie eut pour conséquence la mise en place d'un système bancaire. Trois banques fixes possédaient des succursales en Afrique Occidentale Française (AOF). Ce sont la BAO, la BCA et la BFA. Ces banques coloniales eurent une action préjudiciable sur le développement de la colonie. Quant à la structure foncière, le régime des terres était d'une importance capitale pour le colonisateur. Un décret du 23 août 1904 pose le principe des terres vacantes et sans maître qui deviennent propriété de l'Etat français qui peut en assurer lui-même l'exploitation ou les céder par des concessions à des particuliers.

Les structures d'exploitation économique sont d'ordre économique, financier et foncier. Pour faciliter l'écoulement des produits, l'administration coloniale construit également des ports et aéroport ainsi que le chemin de fer et les routes.

II- Les infrastructures de communication

1- Les ports et aéroport

Jusqu'à 1950, en Côte d'Ivoire, seules quelques infrastructures avaient été aménagées à Grand-Bassam, Port-Bouët, Grand-Lahou, Tabou et Sassandra. Cette absence de port maritime était un frein au développement économique parce qu'elle limitait les possibilités d'exportations des produits ivoiriens. Le percement du canal de Vridi d'une longueur de 2700 m qui permettait l'accès de la lagune Ebrié fut achevé le 23 juillet 1950 et le port d'Abidjan fut inauguré le 05 février 1951 et le trafic maritime connu alors un développement accéléré. Concernant l'infrastructure aéroportuaire, elle a connu un développement encore plus lent et médiocre. L'aéroport d'Abidjan Port-Bouët fut créé en août 1936 avec des aménagements sommaires qui seront améliorés à partir de 1950.

Les ports et aéroports ont été construits au même titre que le chemin de fer et les routes.

2- *Le chemin de fer et les routes*

La construction du chemin de fer avec Abidjan comme tête de ligne commença en 1904. La ville de Bobo-Dioulasso, fin de la ligne fut atteinte en 1934. Le tronçon Bobo-Ouaga fut achevé en 1955. Le chemin de fer forme une voie unique d'une longueur totale de 1146 km de voie métrique (1 m) donc de faible capacité. Quant aux routes, elles forment un réseau branché sur la ligne de chemin de fer. Elles ont été construites pour une bonne partie par le travail forcé des indigènes. La longueur totale du réseau routier est passée de 4000 km en 1914 à 25000 en 1958 dont 600 bitumés. Après un demi-siècle de colonisation, les infrastructures étaient médiocres et notoirement insuffisantes. Leur rôle essentiel était le drainage et l'exploitation des produits de commerce de traite.

Conclusion

En définitive, pour mieux profiter des richesses de la colonie de Côte d'Ivoire, l'administration coloniale a mis en place des moyens adéquats notamment des structures économique et financière puis des infrastructures de communication composées de chemin de fer et de routes. Toutes ces structures ont permis l'exploitation économique des richesses au profit de la métropole.

Cette exploitation économique de la colonie de Côte d'Ivoire, par les exactions et injustices qu'elle a engendrées, n'a-t-elle pas connu des résistances ?

Sujet 6 : Les formes de production en Côte d'Ivoire coloniale

Introduction

Entre les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'industrialisation qui résulte des révolutions industrielles accroît les besoins des Etats européens en matières premières tropicales et en nouveaux débouchés. Les Français se lancent alors dans une course aux territoires pour renforcer leur dynamisme économique. C'est dans ce contexte que fut créée la colonie de Côte d'Ivoire par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. A partir de cette date, elle fut l'objet d'une exploitation économique jusqu'à son indépendance le 07 août 1960. Pour mener à bien leurs projets d'exploitation, les Français mettent en place plusieurs formes de production.

Quelles sont les formes de production mises en place par le colonisateur pour exploiter la colonie de Côte d'Ivoire ?

Mieux, quels sont les différents secteurs d'activité durant la période coloniale en Côte d'Ivoire ?

Dans ce travail, nous montrerons successivement le secteur primaire puis les secteurs secondaire et tertiaire.

I- Le secteur primaire

Il regroupe l'agriculture et l'exploitation forestière ainsi que la pêche et l'élevage.

1-L'agriculture et l'exploitation forestière

a- L'agriculture

Elle était aux mains de petits planteurs africains et de quelques colons européens, soutenus par de grandes sociétés coloniales comme la Société des Plantations Réunies de l'Ouest Africain (SPROA) et la Société des Plantations Tanoé. Cette agriculture se caractérisait par des méthodes de cultures archaïques, cultures extensives sur brulis, ainsi que par la prépondérance des cultures d'exportation. On distingue trois types de productions à savoir les productions de cueillettes, les cultures vivrières et les cultures commerciales.

b- L'exploitation forestière

Concernant l'exploitation forestière, elle a été monopolisée par les colons qui disposaient de vastes superficies de terres. Les Africains qui étaient dans ce secteur furent éliminés, et beaucoup se convertirent dans l'économie de plantation à partir de 1930. Les exploitations du bois connaissent une stagnation à cause de la concurrence du bois de l'Afrique et de l'Asie centrale.

L'agriculture et l'exploitation forestière ont été développées au même titre que l'élevage et la pêche.

2 - L'élevage et la pêche

a- L'élevage

Il était pratiqué essentiellement dans la région de savane pour des raisons économique et sociologique. Il existait deux types d'élevage bovin que sont l'élevage sédentaire pratiqué par des agriculteurs et l'élevage transhumant pratiqué par les éleveurs peuls venus de la Haute -Volta. Il existe aussi l'élevage des ovins, caprins, porcins, ainsi que celui des volailles pratiqués un peu partout de façon traditionnelle. Mais l'insuffisance de la production animale oblige l'importation de bétail du sahel.

b- La pêche

Quant à la pêche, elle était très peu développée durant la période coloniale. Mais elle était dominée par la pêche artisanale et pratiquée essentiellement dans le Sud par les peuples lagunaires qui bénéficiaient de vastes plans d'eau.

Nous retenons que le secteur primaire a contribué à l'exploitation économique de la colonie de Côte d'Ivoire. Les secteurs secondaire et tertiaire ne sont pas restés en marge de cette exploitation.

II- Les secteurs secondaire et tertiaire

1- Le secteur secondaire

Caractérisé par son faible développement et par la prédominance des activités industrielles, le secteur secondaire contribua à l'exploitation de la colonie de Côte d'Ivoire. En effet, l'industrialisation coloniale était superflue. Les Européens pour éviter la concurrence avec les unités de la métropole, empêchent l'existence d'industries sur place. Toutefois, quelques réalisations ont été faites. On compte ainsi des huileries, des savonneries, des scieries, deux briqueteries pour la plupart dans les régions d'Abidjan, de Grand-Bassam et d'Agboville. On note également des usines de grenage de coton et de textile comme la filature Gonfreville créée en 1922 à Bouaké. C'est seulement entre en 1940 et 1960 que 130 nouvelles unités industrielles seront créées.

Outre le secteur secondaire, nous notons également l'existence d'un secteur tertiaire dominé par le commerce.

2- Le secteur tertiaire

Le commerce existait sous deux formes à savoir le commerce intérieur et le commerce extérieur dominés par des sociétés coloniales d'importation et d'exportation. Le commerce intérieur comprend le commerce de gros, de demi-gros et de détail, et les micros commerces de détail. Le commerce de gros est monopolisé par les sociétés commerciales coloniales comme la SCOA, le commerce de demi-gros et de détails est aux mains des Syro-libanais et d'Africains. Celui du micro-commerce de détail animé par certains. Le commerce extérieur quant à lui repose essentiellement sur les exportations et les importations. Il présente quelques traits qui caractérisent toutes économies sous-développées et basé sur l'exportation des produits agricoles notamment le café et le cacao.

Conclusion

Au terme de notre travail, nous retenons que les formes de production en Côte d'Ivoire de 1893 à 1960 se présentent sous trois secteurs d'activités qui sont les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire est caractérisé par la prédominance de l'agriculture et comprend aussi la pêche, l'élevage et l'exploitation forestière. Quant aux secteurs secondaire et tertiaire, ils se résument respectivement à l'industrie et au commerce composé d'un commerce intérieur et d'un commerce extérieur. Ces formes de productions composées des secteurs d'activités primaire, secondaire et tertiaire ont permis à la France de mieux exploiter la colonie de Côte d'Ivoire et alimenter les industries de la métropole.

Quelle a été la place de ces secteurs d'activité dans le développement économique de la Côte d'Ivoire après l'indépendance ?

Sujet 7 : L'évolution conjoncturelle en Côte d'Ivoire de 1920 à 1940

Au lendemain de la première guerre mondiale de 1914 - 1918, toutes les Nations belligérantes européennes voient leurs situations économiques fortement dégradées malgré la victoire des Alliés. Afin de relancer leurs économies, les Etats-Unis décident de leur apporter un soutien financier. Mais, dans le cadre de la reconversion de l'économie mondiale de guerre en une

économie de paix, ceux-ci retire leur aide. Il en résulte une réapparition des difficultés économiques dans certains pays de l'Europe dont la France. A cause de la dépendance de l'économie de la colonie de Côte d'Ivoire à celle de la France, elle entre, elle aussi, dans une période de crise conjoncturelle c'est-à-dire dans une succession de crises économiques à partir de 1920 avec la chute des cours des produits agricoles. Ces différentes crises prennent fin en 1940 avec la reprise timide des activités économiques.

Comment l'évolution conjoncturelle s'est-elle manifestée en Côte d'Ivoire de 1920 à 1940 ?

Mieux, quelles sont les différentes crises qui ont émaillé la conjoncture économique en Côte d'Ivoire de 1920 – 1940 ?

Notre travail s'attèlera à présenter successivement la crise de 1920 à 1923 et celle de 1929 à 1940 dite de la grande dépression.

I-La crise économique de 1920 à 1940

La crise conjoncturelle de l'après 1^{ère} guerre mondiale de 1920 à 1923 est causée par des facteurs internes et externes. Elle a eu des conséquences sur l'économie coloniale de la Côte d'Ivoire.

1-Les causes de la crise de 1920 à 1923

Les facteurs internes de la crise conjoncturelle de 1920 à 1923 sont liés aux conditions climatiques de la colonie de Côte d'Ivoire. En effet, la colonie ivoirienne connaît un déficit des pluies qui a compromis les récoltes des années 1918 et 1919. Ces conditions climatiques défavorables à la pratique de l'agriculture provoquent une baisse de la production agricole notamment des cultures commerciales comme le café et le cacao mais également celle des cultures vivrières nécessaires à l'alimentation des colonisés *Quant aux causes d'origine externes*, elles concernent l'économie mondiale et la surproduction. En effet, l'économie mondiale subit à partir de 1920 une crise de reconversion d'une économie de guerre en une économie de paix. Cette crise est liée à l'interruption du soutien financier des USA à l'Europe avec la restriction du crédit des banques américaines. Elle est également l'une des conséquences de la surproduction due à un

excédent de l'offre des produits agricoles et des matières extractives. Il en résulte une tendance défavorable aux matières premières dont les stocks s'accumulent entraînant une chute des prix.

La première crise conjoncturelle ivoirienne de 1920 à 1923 est causée par des facteurs internes mais également par des causes d'origine externe. Elle est brève mais provoque des conséquences énormes dans la colonie ivoirienne.

2-La manifestation et les conséquences de la crise conjoncturelle de 1920 à 1923

La crise se manifeste par une baisse drastique des prix des produits exploités constitués de l'huile de palme et des palmistes qui passe de 60% en 1920 à 80% en 1921. Cette baisse de prix entraîne une baisse de la production exploitée. Les baisses (import-export) se répercutent sur le mode général du commerce en Côte d'Ivoire. **Quant aux conséquences**, elles concernent aussi bien les petites entreprises coloniales que les cultures spontanées. Les petites entreprises coloniales qui spéculaient sur les produits spontanés disparaissent au profit de compagnies et des sociétés anonymes soutenues par des banques. Les cultures spontanées du caoutchouc, de l'huile de palme sont pratiquement éliminées au profit de nouvelles productions végétales telles que le cacao, le café et le coton.

La première crise conjoncturelle en Côte d'Ivoire débute en 1920 à la suite d'une combinaison de facteurs endogène et exogène. La Côte d'Ivoire sort de la crise en 1923 et amorce une croissance économique qui connaît une nouvelle crise plus grave avec la grande dépression de 1929.

II-La grande dépression de 1929 à 1940 et ses suites

1-Les causes de la crise de 1929 à 1940

La crise éclate aux USA et se propage dans le monde. Elle est d'origine financière spéculative. Le jeudi 24 octobre 1929 le marché boursier de Wall Street à New-York s'effondre. Le krach boursier entraîne une crise bancaire et l'effondrement du système monétaire international. Il ne résiste pas aux difficultés bancaires et aux flux et reflux des capitaux. Il débouche sur la plus grande crise économique et la crise atteint la Côte d'Ivoire en 1930 avec quelques mois de décalage parce que la France moins liée aux capitaux américains et industriels est touchée plus tardivement. La crise pèse autant plus lourdement sur l'économie ivoirienne qui repose sur l'agriculture.

La crise de 1929 est d'origine financière spéculative. Elle se manifeste dans la colonie ivoirienne en provoquant des conséquences énormes jusqu'en 1940.

2-La manifestation et les conséquences de la grande dépression de 1929.

La crise se manifeste par la baisse des prix agricoles et des exportations. La baisse des prix des matières agricoles s'effondre à partir du 2nd semestre de 1929. Les compagnies répercutent intégralement la baisse sur le prix d'achat du producteur reportant entièrement le poids de la crise sur la baisse. **Quant à la baisse des exportations**, elles sont fondées sur les produits premiers dont les productions ont brutalement baissé tant en tonnage qu'en valeur. Les exportations de la colonie passent de 134000t en 1929 à 75000t en 1932. La baisse des exportations se répercutent sur des importations 112 millions de tonnes, 44 millions en 1932. La régression du mouvement général du commerce entraîne un ralentissement considérable des activités commerciales et industrielles. **Les conséquences de la crise se font ressentir surtout au niveau social.** En effet, la diminution des revenus entraîne une baisse du pouvoir d'achat des ivoiriens si le monde rural est durement touché, les individus le sont également. Les fonctionnaires de l'administration quand ils n'ont été licenciés subissent des réductions de 80% des abattements sur leur salaire. Parfois, en plus ce traitement salarial médiocre, ils paient des impôts nouveaux. Pour les manœuvres et les agents des entreprises privées, les salaires sont bloqués depuis 1929. Soit le salaire journalier baisse de 20 à 25% ; le chômage se développe, il touche surtout les métiers du bâtiment, leurs employés du commerce et dans une moindre mesure les fonctionnaires. Les effets sociaux de la crise sont considérables.

Conclusion

En définitive, la colonie de Côte d'Ivoire entre dans une période de crises économiques successives qui commencent en 1920 et se terminent en 1940. La première crise conjoncturelle qui dure de 1920 à 1923 est causée par des facteurs internes et externes. Elle est brève et ces conséquences ont touché aussi bien les petites entreprises coloniales que les cultures spontanées. En 1923, la colonie renoue avec une reprise des activités économiques qui sera talonné par la grande dépression de 1929. Cette seconde crise économique est d'origine financière spéculative.

Elle se manifeste dans la colonie ivoirienne en provoquant des conséquences énormes jusqu'en 1940 notamment au niveau social avec la diminution des revenus.

L'économie de la colonie de Côte d'Ivoire ne fut-elle pas redressée après ces différentes crises ?

Sujet 7 : « L'économie en Côte d'Ivoire coloniale repose fondamentalement sur une économie de traite³ et des activités industrielle et minière ».

Que pensez-vous de cette affirmation ?

Introduction

L'industrialisation qui résulte des révolutions industrielles des XVIIIe et XIXe siècles accroît les besoins en matières premières de certaines Nations européennes. Elles se lancent alors dans un vaste mouvement d'expansion économique. Les rivalités issues de cette expansion entraînent l'organisation de la Conférence de Berlin entre 1884 et 1885 qui partage l'Afrique et définit les règles de son occupation. Dès lors la France annexe des territoires en Afrique. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire est érigée en colonie française par le décret du 10 mars 1893 signé par Sadi Carnot. Depuis cette date, la France met en place des structures économiques pour mieux exploiter sa colonie jusqu'à l'indépendance de celle-ci le 07 août 1960.

L'économie de la Côte d'Ivoire de 1893 à 1960 repose-t-elle uniquement sur l'économie de traite puis les activités industrielle et minière ?

Cette économie n'a-t-elle pas utilisé les activités du secteur tertiaire et des infrastructures de communication ?

Notre travail consistera à montrer qu'en dehors de l'économie de traite, les activités industrielle et minière, l'économie coloniale de la Côte d'Ivoire repose aussi sur les activités du secteur tertiaire et les infrastructures de communication.

³ L'économie de traite fait référence à une économie fondée sur l'exportation vers les métropoles de produits à faible valeur ajoutée, généralement agricoles, et l'importation de produits manufacturés des métropoles.

Plan détaillé du développement

I-L'économie de traite puis les activités industrielle et minière

1-L'économie de traite (économie de plantation, commerces intérieurs et extérieur)

2-Les activités industrielle et minière

II-Les activités du secteur tertiaire et les infrastructures de communication

1-Les activités du secteur tertiaire

2-Les infrastructures de communication

Conclusion

En définitive, l'économie de la Côte d'Ivoire coloniale repose sur l'exploitation de la population par le biais d'une économie de traite mise en place par le colonisateur ainsi que les activités industrielle. Cette économie de traite est basée sur la traite des produits agricoles exportés à l'état brut et sur l'importation des produits manufacturés européens. Les activités du secteur secondaire et les infrastructures de communication sont également des fondements de cette économie coloniale. Toutes ces structures économiques et infrastructures ont permis à la France de mieux exploiter les richesses de la colonie ivoirienne.

Cette caractéristique de l'économie de la Côte d'Ivoire coloniale a-t-elle été perpétuée après son indépendance en 1960 ?

Leçon 3 :

Sujet 8 : La crise du colonialisme en Côte d'Ivoire de 1944 - 1950

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, les Africains, conscients de leur situation tentent de lutter pour leur autonomie. L'avancée de la Triple Alliance en Europe couplée à la peur de la France de perdre ses colonies d'Afrique poussent le Général De Gaulle à organiser la Conférence de Brazzaville. Les résolutions prises à cette conférence tenue du 30 janvier au 8 février 1944 et la fin du mythe de l'invincibilité du colon amplifient la prise de conscience des colonisés africains.

En Côte d'Ivoire, le processus d'éveil politique qui a précipité le colonialisme dans une crise commence en 1944 qui marque le début de l'espoir et s'achève par la lutte anticolonialiste en 1950. Cette période de l'histoire politique ivoirienne se singularise par une manifestation propre à la colonie.

Comment la crise du colonialisme s'est-elle manifestée en Côte d'Ivoire de 1944 à 1950 ?

Mieux, quelles sont les causes et les conséquences de la crise du colonialisme en Côte d'Ivoire ?

Notre travail consiste à présenter successivement les causes et les conséquences de la crise du colonialisme en Côte d'Ivoire de 1944 à 1950.

La crise du colonialisme en Côte d'Ivoire est favorisée par des causes en l'occurrence l'aggravation du sous-développement des colonies et la contestation du pouvoir colonial puis la 2nde guerre mondiale et ses conséquences.

I- Les causes de la crise de l'impérialisme en Côte d'Ivoire

1- L'aggravation du sous-développement de la colonie et la contestation du pouvoir colonial

Concernant l'aggravation du sous-développement, l'exploitation économique des colonies s'est particulièrement intensifiée entre les deux guerres. Elle est matérialisée par la construction de route et chemin de fer et le développement des cultures d'exportation contre le gré des Indigènes. Cette exploitation qui est profitable à la métropole aggrave la misère et la destruction de la société traditionnelle. Il en résulte un mécontentement des populations colonisées qui va enfoncer la contestation du pouvoir colonial. Quant à la contestation du pouvoir colonial, elle résulte du mécontentement des populations colonisées. Deux types de contestation se développent à savoir la contestation populaire et la contestation des élites. La contestation populaire s'exprime par des révoltes et des émeutes liées à la perception des impôts, ou travail forcé ou au régime foncier tandis que la contestation des élites s'exprime par leur participation politico-culturelle comme la négritude lancée en 1934 par Senghor, Césaire et Damas.

En dehors de l'aggravation du sous-développement et la contestation du pouvoir colonial, la crise du colonialisme est aussi marquée par la seconde guerre mondiale et ses conséquences.

2- La seconde guerre mondiale et ses conséquences

La 2nde guerre mondiale accentua la crise des colonies que subissaient colonialismes racistes et brutales. C'est dans le cas de l'empire français, la situation des colonies qui sont soumis au régime de Vichy. Les Ivoiriens participèrent à la guerre au côté de leur métropole 30.000 hommes. En combattant pour la métropole, les africains avaient aussi conquis le droit à la liberté, à la dignité et à l'égalité. Les métropoles coloniales défaites par l'Allemagne nazi perdent leur prestige et le mythe de leur invincibilité, elles sont considérablement affaiblies par les pertes humaines et matérielles de la guerre. A la faveur de la guerre, deux nouvelles puissances se sont affirmées (USA, URSS) qui poussent à l'émancipation des colonies. Les conséquences de cette guerre sont le développement du nationalisme dans les colonies et l'internalisation du problème.

Entre 1944 et 1950, l'aggravation du sous-développement des colonies, la contestation du pouvoir colonial puis la 2nde guerre mondiale plonge le colonialisme en crise en Côte d'Ivoire. Cette crise suscite une lutte émancipatrice marquée par les actions des élus et celles des masses.

I- La période de la lutte 1947-1950

1- L'action des élus

L'action des élus s'exprima dans les assemblées métropolitaines et dans les associations locales. Dans les assemblées métropolitaines, l'action des élus ivoiriens fut inséparable de celle des élus de l'Afrique. En effet, peu nombreux pour constituer des groupes parlementaires, ces élus s'apparentèrent aux grands groupes des partis politiques français. Dans cette optique, les élus du PDCI étaient apparentés à l'Union Républicaine Progressiste (URP) qui à son tour était apparentée au Parti Communiste Français car ils comptaient s'appuyer sur la majorité qu'avaient les communistes au parlement français pour mener leur lutte.

Les actions des élus ont encouragé et entraîné les actions de masse marquées par des luttes ouvrières et paysannes.

2- L'action des masses

L'action de masse est marquée des luttes ouvrières et paysannes. Les plus remarquables d'entre ces luttes sont la grève des cheminots de l'Afrique Occidentale Française (AOF) qui s'est déroulée du 10 octobre 1947 au 16 mars 1948 puis la grève générale contre le code de travail d'Outre-mer promulgué le 15 décembre 1952 qui reconnaît entre autres dispositions l'égalité entre travailleurs africains et européens. En Côte d'Ivoire c'est autour du Syndicat Agricole Africain (SAA) que s'organisa la lutte ouvrière.

Conclusion

En définitive, entre 1944 et 1950, le colonialisme français en Côte d'Ivoire plonge dans une crise profonde caractérisée par des causes et des conséquences. L'aggravation du sous-développement de la colonie, la contestation du pouvoir colonial puis la 2nde guerre mondiale et ses effets sont les principales causes qui expliquent cette crise colonialisme en Côte d'Ivoire. Elle suscite une lutte émancipatrice marquée par les actions des élus et celles des masses.

Cette crise du colonialisme n'a-t-elle pas aboutie sur l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire ?

Sujet 9 : Les partis politiques et les forces parapolitiques dans le processus de décolonisation de la Côte d'Ivoire.

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, les Africains, conscients de leur situation tentent de lutter pour leur autonomie. L'avancée de la Triple Alliance en Europe couplée à la peur de la France de perdre ses colonies d'Afrique poussent le Général De Gaulle à organiser la Conférence de Brazzaville. Les résolutions prises à cette conférence tenue du 30 janvier au 8 février 1944 et la fin du mythe de l'invincibilité du colon amplifient la prise de conscience des colonisés africains. En Côte d'Ivoire, le processus d'éveil politique qui a précipité le colonialisme dans une crise

commence en 1944. La conjugaison des actions des acteurs majeurs de la politique de la colonie emmène les Ivoiriens à lutter pour leur émancipation de 1947 à 1950. Après l'échec de cette lutte, ils collaborent avec l'administration coloniale jusqu'à l'indépendance le 07 août 1960.

Quelle est la contribution des partis politiques et des forces parapolitiques dans le processus de décolonisation de la Côte d'Ivoire entre 1944 et 1960 ?

Notre travail consistera à montrer successivement le rôle des partis politiques dans le processus de décolonisation de la Côte d'Ivoire et celui des forces parapolitiques.

Les partis politiques qui ont contribué à la décolonisation de la Côte d'Ivoire sont composé de filiales de partis politiques français et des partis ivoiriens.

I- Les partis politiques

1- Les filiales des partis politiques français

Les principaux partis français, principalement *le Parti socialiste et le Mouvement républicain populaire (MRP)* participent à la prise de conscience des colonisés en créant des filiales dans la colonie. En effet, le premier parti politique attesté en Côte d'Ivoire est le Parti socialiste français créé en 1937 et dissoute en 1940 par le régime de Vichy. Il mettait l'accent sur l'assimilation du colonisé et l'amélioration de sa condition sociale. Quant au Mouvement républicain populaire (MRP), il est créé en 1944 par des chrétiens résistants et s'inscrivait dans la poussé générale de la démocratie dans l'Europe d'après-guerre en 1946 une de ses filiale est implantée en Côte d'Ivoire.

Les partis politiques français contribuent à la décolonisation de la Côte d'Ivoire en y créant des filiales. Celles-ci soutiennent les revendications des partis ivoiriens comme le *Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI-RDA)*, le *Parti progressiste de la Côte d'Ivoire (PPCI)* et le *Bloc démocratique éburnéen (BDE)*.

2- Les partis politiques ivoiriens

Créé le 9 avril 1946 par la fusion des principales associations ivoiriennes, le PDCI-RDA est autorisé par un arrêté du gouverneur André Latrille en date du 30 du même mois. Par son programme axé sur l'abolition de l'exploitation coloniale et son institution fondamentale qui est le

travail forcé, le PDCI-RDA dirigé par Félix Houphouët Boigny se révèle être un acteur important de la lutte anticolonialiste en Côte d'Ivoire. Quant au PPCI, il est issu d'un comité électoral créé le 24 septembre 1945 pour soutenir la candidature de Me. Kouame Binzème à la première constituante. D'idéologie conservatrice qui prône le maintien de l'ordre social et politique local, il contribue à la reconnaissance des valeurs traditionnelles des Ivoiriens. Toutefois, il dû se rallier au PDCI en 1946. Le PPCI, né par le biais d'un dissident du PDCI Etienne Djaument en 1948, se voulait un partenaire loyal de collaboration colonisés et colons.

Les partis politiques métropolitains et ceux de la Côte d'Ivoire amorcent à un éveil des mentalités en Côte d'Ivoire coloniale. Cet éveil est repris et amplifié par l'action des forces parapolitiques composés des chefferies et des associations ethniques et régionales puis les syndicats.

II- Les forces parapolitiques

1- Les chefferies puis les associations ethniques et régionales

Les grandes chefferies comme celles des Abron, des Agni, des Baoulé, des Sénoufo, gardèrent leur prestige social et spirituel. Les chefs surent s'adapter à la nouvelle cour politique et participer à la vie politique nouvelle après 1945. Cette participation emprunta trois voies principales en l'occurrence la formation dès 1945 d'un syndicat des chefs suprêmes et des cantons qui défendent leur situation matérielle et morale, la filiation aux partis politiques ainsi que la participation aux élections illustrée par le prince Abron Kouamé Adingra qui est élu conseiller général en 1954. Quant aux associations ethniques et régionales, elles sont souvent de modeste dimension mais joue un rôle prépondérant dans la vie politique coloniale. Les trois plus importantes associations qui ont eu une influence indéniable sont l'Union des originaires de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (UOCOCO), l'Odienné Idéal et l'Union Voltaïque.

Les chefferies traditionnelles puis les associations ethniques et régionales sont des forces parapolitiques ivoiriennes qui ont participé significativement à la décolonisation au même titre que les syndicats.

2- Les syndicats

Patronal ou ouvrier, le mouvement syndical est soumis aux fluctuations de la vie politique de la Côte d'Ivoire. On dénombrait en 1952, 22 syndicats patronaux qui embrassent l'ensemble des différents des branches de l'activité économique coloniale ivoirienne. Les syndicats patronaux conduits par les colons monopolisaient les domaines d'activités économique en faisant régner le racisme et l'exploitation humaines. Pour infléchir cet état de la vie économique, les Ivoiriens créés des syndicats ouvriers. Les principaux syndicats ouvriers sont le Syndicat agricole africain créé en 1944 et dirigé par Félix Houphouët Boigny qui est le plus important et le Syndicat des cheminots africains de la Régie Abidjan-Niger qui est le plus puissant et le plus actifs puis dirigé par Gaston Fiankan et Konan Raphael.

Conclusion

En définitive, le processus de décolonisation de la Côte d'Ivoire amorcé en 1944 est significativement marqué par les actions combinées des partis politiques et des forces parapolitiques. L'action des partis politique est assurée non seulement par les filiales des partis français mains aussi par les partis ivoiriens. Les partis politiques métropolitains et ceux de la Côte d'Ivoire amorcent à un éveil des mentalités en Côte d'Ivoire coloniale. Cet éveil est repris et amplifié par l'action des forces parapolitiques composés des chefferies et des associations ethniques et régionales puis les syndicats. La convergence des actions des forces de nature politique et parapolitiques aboutie à l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960.

Ces forces politiques et parapolitiques continuent-elles de jouer un rôle dans la vie politique de la Côte d'Ivoire indépendante ?

Leçon 4 :

Sujet 10 : L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1960

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, les Africains, conscients de leur situation tentent de lutter pour leur autonomie. L'avancée de la Triple Alliance en Europe couplée à la peur de la

France de perdre ses colonies d'Afrique poussent le Général De Gaulle à organiser la Conférence de Brazzaville. Les résolutions prises à cette conférence tenue du 30 janvier au 8 février 1944 et la fin du mythe de l'invincibilité du colon amplifient la prise de conscience des colonisés. En Côte d'Ivoire, le processus d'éveil politique commence en 1944 qui marque le début de l'espoir et s'achève par l'indépendance le 7 août 1960. Cette période de l'histoire politique ivoirienne fut émaillée d'une succession de phases.

Quelles sont les différentes étapes successives de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1960 ?

Notre travail s'articulera autour de trois points essentiels notamment les périodes de l'espoir 1944 à 1947, la lutte 1947 à 1950 puis la collaboration de 1950 à 1960.

La période de 1944 à 1947 dite de l'espoir est marquée par des facteurs internes et externes.

I- La période de l'espoir 1944-1947

1-Les facteurs internes

La création des syndicats et partis politiques fut l'œuvre des élites ivoiriennes. Ces syndicats et partis politiques apportèrent un soutien décisif au mouvement nationaliste. C'est le cas du Syndicat Agricole Africain (SAA) créé le 10 juillet 1944. Il deviendra par la suite le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) le 18 août 1946. Les élites ivoiriennes par leur action ont également contribué à la prise de conscience et à l'espoir de leur peuple. En effet, les besoins de la colonisation en salariat entraînent la formation d'instituteurs, de médecins et commis qui constituent une élite intellectuelle qui crée un nouvel élan politique et entraîne avec elle des masses populaires. La religion a également influencé la vie politique de 1944 à 1947. En effet, toutes les religions enseignent l'égalité de tous les Hommes devant Dieu. Cela entraîne une prise de conscience des colonisés ivoiriens qui réclame aussi cette liberté.

Aux facteurs internes exposés s'ajoutent des facteurs externes en l'occurrence la Conférence de Brazzaville, la politique anticolonialiste de l'ONU, la création de l'Union Française et l'action des Etats-Unis et l'URSS.

2-Les facteurs externes

Tenue du 30 janvier au 8 février 1944 et présidée par le Général De Gaulle, la Conférence de Brazzaville, à travers ses résolutions crée un environnement favorable aux revendications et reformes sociales, économique et administratives. Nous aurons par exemple la suppression de l'indigénat. Concernant la création de l'Union française, elle fut l'œuvre de la Constitution française adoptée le 27 octobre 1946. Elle initie les élites ivoiriennes aux responsabilités politiques avec leur insertion dans la vie parlementaire française. Aussi, les Etats-Unis et l'URSS étaient opposés à la colonisation. Pour les Etats-Unis c'est à cause de leur passé colonial récent et de la Charte de l'Atlantique, par contre, pour l'URSS c'est à cause de leur idéologie marxiste qui est anti-impérialiste. En plus, l'ONU, créée en 1945, ne soutenait pas la colonisation pour des raisons liées à sa charte qui préconise le droit de tous les hommes à être libre.

La période de l'espoir de 1944 à 1947 marquée par des évènements internationaux a constitué le début de la prise de conscience des ivoiriens. Cependant, cet espoir tant attendu se transforme en désespoir ; ce qui conduit à la lutte de 1947 à 1950 matérialisée par les actions des élus et celles de masse.

II- La période de la lutte 1947-1950

1- L'action des élus

L'action des élus s'exprima dans les assemblées métropolitaines et dans les associations locales. Dans les assemblées métropolitaines, l'action des élus ivoiriens fut inséparable de celle des élus de l'Afrique. En effet, peu nombreux pour constituer des groupes parlementaires, ces élus s'apparentèrent aux grands groupes des partis politiques français. Dans cette optique, les élus du PDCI étaient apparentés à l'Union Républicaine Progressiste (URP) qui à son tour était apparentée au Parti Communiste Français car ils comptaient s'appuyer sur la majorité qu'avaient les communistes au parlement français pour mener leur lutte.

Les actions des élus ont encouragé et entraîné les actions de masse marquées par des luttes ouvrières et paysannes.

2- L'action des masses

L'action de masse est marquée des luttes ouvrières et paysannes. Les plus remarquables d'entre ces luttes sont la grève des cheminots de l'Afrique Occidentale Française (AOF) qui s'est déroulée du 10 octobre 1947 au 16 mars 1948 puis la grève générale contre le code de travail d'Outre-mer promulgué le 15 décembre 1952 qui reconnaît entre autres dispositions l'égalité entre travailleurs africains et européens. En Côte d'Ivoire c'est autour du Syndicat Agricole Africain (SAA) que s'organisa la lutte ouvrière.

Face aux échecs des actions des élus et de celle de masse qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte de 1947 à 1950, les Ivoiriens collaborent avec l'administration coloniale jusqu'à l'indépendance en 1960. Cette collaboration fut marquée par l'alliance du PDCI avec l'Union Socialiste et Démocratique de la Résistance (USDR), la loi cadre de 1956 et la création de la Communauté franco-africaine.

III- De la collaboration à la l'indépendance 1950-1960

1- Le désapparentement avec le PCF et la loi cadre du 23 juin 1956

Initialement apparentés au PCF pour des raisons stratégiques de lutte, le PDCI et ses élus avec à leur tête Félix Houphouët Boigny furent en 1950 un rapprochement avec l'Union Socialiste et Démocratique de la Résistance (USDR) de René Pleven et de François Mitterrand : c'est le désapparentement avec le PCF. Pour ce qui concerne la loi cadre ou la loi Gaston Defferre, elle fut votée le 23 juin 1956 et prévoyait l'intégration des indigènes dans la vie politique de la colonie et l'autonomie interne des territoires français d'Outre-mer à travers la décentralisation administrative, le suffrage universel et le collège unique puis la création de gouvernements locaux. Par ailleurs, elle a permis à Félix Houphouët Boigny d'entrer dans le gouvernement de Guy Mollet formé du 1^{er} février 1956 au 13 juin 1957.

En plus de l'alliance du PDCI avec l'USDR et la loi cadre, la collaboration fut également marquée par la création de la Communauté franco-africaine.

2- De la création de la communauté franco-africaine en 1958 à l'indépendance

La création de la communauté franco-africaine intervient à partir de 1958 avec l'arrivée au pouvoir du Général De Gaulle qui propose la communauté aux colonies noires d'Afrique. Elle a été formée par la France plus douze Etats autonomes qui étaient prédestinés à devenir indépendants. Alors que la Guinée de Sékou Touré refuse la communauté en votant non au référendum du 28 septembre 1958 et devient alors indépendante le 3 octobre 1958, le PDCI et ses élus qui militaient en faveur d'une évolution progressive vers l'indépendance acceptent la communauté. Finalement c'est le 07 août 1960 que la Côte d'Ivoire devient indépendante avec Félix Houphouët Boigny comme Président.

Conclusion

En définitive, l'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1960 fut marquée par trois étapes successives qui sont la période de l'espoir 1944 à 1947, la lutte de 1947 à 1950 et la collaboration de 1950 à 1960. La phase de l'espoir est caractérisée par des facteurs internes et externes. Les attentes de l'espoir qui n'aboutissent pas amènent les Ivoiriens à lutter par le biais des actions des élus et celles de masse. Face aux échecs de la lutte de 1947 à 1950, les Ivoiriens collaborent avec l'administration coloniale. Cette collaboration fut marquée par l'alliance du PDCI avec l'Union Socialiste et Démocratique de la Résistance (USDR), la loi cadre de 1956 et la création de la Communauté franco-africaine. Face au dévouement de Félix Houphouët Boigny, l'administration coloniale finit par céder. Le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire devient indépendante.

L'indépendance acquise, que deviendra la Côte d'Ivoire après Félix Houphouët Boigny ?

TROISIEME PARTIE : HISTOIRE MEDIEVALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Liste des sujets traités :

Sujet 1 : Sondjata et la naissance du Mali.

Sujet 2 : Institutions politiques de l'empire du Mali

Sujet 3 : Etude comparée des institutions politiques des empires du Ghana et du Mali

Sujet 1 : Sondjata et la naissance du Mali.

Considéré comme la plus brillante période de l'histoire de l'Afrique occidentale, le moyen âge (VIIe-XVIe siècle) a vu les Africains édifier des royaumes et des empires structurés où des civilisations multiples s'épanouissaient. C'est dans cette période que se situe la naissance de l'empire mandé du Mali. Second grand empire du Soudan Occidental médiéval fondé par Sondjata au XIIIe siècle, il s'étendait depuis Teghazza dans le Nord, en passant par l'Océan Atlantique à l'Ouest, le pays Mossi au Sud et Gao à l'Est. L'avènement de Sondjata à la tête de la monarchie en 1235 qui marque la bataille de Kirina entraîne des bouleversements importants qui ont participé à la construction de l'empire du Mali.

Quelles sont les actions majeures posées par Sondjata et qui ont contribué à la naissance de l'empire du Mali ?

Notre travail sera organisé autour de deux points essentiels. Le premier fera la présentation de la personnalité de Sondjata et le second montrera le processus de la reconquête à la réunification de l'empire du Mali.

Les événements majeurs qui marquent de l'histoire de Sondjata sont d'une part son enfance difficile et d'autre part son exil forcé.

I-Présentation de la personnalité de Soundjata

1-Soundjata : une enfance difficile marquée par son infirmité

Sondjata est le fils de Maghan Kon Fatta et de Sogolon Kédjou. L'enfant dont la naissance fut annoncé par un sourd grondement de tonnerre parti de l'Est jusqu'au couchant connut une enfance difficile et malade. En effet, jusqu'à l'âge de sept ans, il traînait encore par terre. Après la mort de son père, le titre de successeur lui fut échu par son demi-frère sous les conseils des anciens et ce, malgré le testament et la plaidoirie de Gnankouman Doua griot de son père. Sassouman Béréte, la première femme du défunt roi devenue toute puissante, va exiler Sogolon et son fils dans l'arrière cours du palais qui lui servait de débarras. Pour avoir été humilié par sa coépouse à propos d'un prêt de feuille de baobab, Sogolon Kédjou incite son fils à marcher afin de laver l'affront infligé à sa mère. Au lendemain de cette marche miraculeuse, la popularité de

Sondjata grandissait au point de devenir une menace pour Sassouman Béréte. A présent l'exil de Sondjata est imminent.

L'histoire du personnage de Sondjata est non seulement marquée par son enfance malade mais également par son exil.

2-L'exil de Soundjata

Face aux actes malveillants de Sassouman Béréte, Sogolon Kédjou décide de s'exiler avec ses enfants. Sous l'influence de sa mère, Dankara Touma fait enlever de manière subtile le griot que le père de Sondjata lui avait laissé. Ainsi, partis de Niani, Sogolon et ses enfants se rendirent successivement chez les rois Mansa Konkon, Tabon, Wagadou-Tounka et finalement se fixèrent pour plusieurs années à Mema après du roi Moussa Tounkara. Après trois ans, celui-ci n'ayant pas de fils nomma Sondjata Kankoro-Sigui c'est-à-dire vice-roi. Dans la même période, la situation au Mali devenait de plus en plus difficile à cause notamment des troubles semés par le roi sorcier du Sosso nommé Soumangourou Kanté. C'est alors que le mandingue songea à Mari Djata et envoya une mission à sa recherche et le trouva à Mema. Après avoir enterré sa mère, il prit le chemin de la terre natale.

A dix-huit ans, il avait la majesté du lion et la force du buffle. Sa voie était l'autorité, et il était l'homme du pouvoir au mandingue. Ainsi, il décida de reconquérir le mandingue et de procéder à son unification.

II-Soundjata : de la reconquête à la réunification de l'empire du Mali

1-Les moyens de la reconquête

Les moyens qui ont permis à Sondjata de procéder à la reconquête du Mali sont des soutiens et allégeances dont il a bénéficié. En effet, le roi de Mema, Farin Tounkara lui donna une importante escorte de cavalerie dirigée par ses fils Farin Birama et Farin Diassigui. Cette troupe fut renforcée par un autre contingent fourni par le roi du Wagadou. En plus, la jonction fut faite avec les Kamara et les Dialonké. Sondjata disposait désormais de cinq corps d'armée. La cavalerie et les fantassins de Mema, ceux de Wagadou et les trois tribus de l'armée de Tabon Wana-Fran Kamara.

Avec les soutiens et allégeances dont il a bénéficié, Sondjata mène des batailles et parvient à la réunification du Mali.

2-La réunification de l'empire du Mali par Soundiata

Plusieurs batailles sont livrées entre Tabon et le fleuve Niger notamment à Negueboria et à Kankigné, mais la bataille de Kirina 1235 fut la plus décisive et celle qui amène Mari Diata à la tête du Mandingue. En effet, Fakoli Koroma se querellait avec son oncle qui lui avait spolié sa femme Kilia. Il se rebella avec une bonne partie de l'armée et rejoint Sondjata Keita. Son relimant fut déterminant car il connaissait les faiblesses de son oncle. Avec ce dernier apport, Sondjata parvint alors à vaincre le roi du Sosso, Soumangourou Kanté qui prit la fuite. Après la destruction du Sosso, Soundjata bâti un nouvel Etat pluriethnique. Ses troupes empruntaient trois directions sous le commandement de trois chefs armés.

Conclusion (A compléter)

Sujet 2: Institutions politiques de l'empire du Mali

Introduction

-Présentation du sujet

-Situation de l'empire du Mali dans le temps et dans l'espace

-Problématique du sujet

-Annonce du plan

I-Le pouvoir impérial

1-De la royauté au mode de succession

- Définition et conception de la Mansaya

Mansa désigne « rois des rois, empereur ou chef suprême ». Le terme Mansa implique aussi un commandement militaire, le droit de commander des troupes, d'imposer l'ordre par les armes. En somme, ce concept est lié à la force. La notion de Mansa traduit l'idée de prestige.

- Fondements du pouvoir

Le régime politique était la monarchie. Le Mansa avait instauré une monarchie traditionnelle d'essence animiste et islamique. Une chose est certaine, l'Islam est un fait nouveau par rapport au Ghana. Il joue très tôt un rôle très important. Il constitue un support, un appui essentiel du pouvoir qui fait partir de la politique du roi.

- La cour impériale

Nous trouvons à la cour du Mali, un certain air musulman qui fait défaut au Ghana. L'étiquette très minutieuse règle la vie de la cour. Le Mansa vivait retiré dans ses palais à la manière orientale. Le souverain est entouré de nombreux personnages qui rehaussent son prestige. Ce sont le vice-roi, les juristes, les gouverneurs, les juristes.

Le mode de succession

La succession royale a lieu de père en fils. Le système successoral légitime est essentiellement patrilinéaire direct.

2-Les attributions du Mansa

- **Sécurité** : le Mansa assure la sécurité des citoyens et surtout des étrangers. Pour ces derniers, il existait une police des routes pour garantir la sécurité sur les pistes caravanières pendant les voyages.
- **Intégrité du territoire** : le Mansa est le garant de l'intégrité du territoire dont il doit assurer la défense contre les ennemis et envahisseurs.
- **Au plan intérieur**, il doit briser les autonomistes de clans et celui des villes neuves comme Tombouctou, Djenné, Gao. Il doit maintenir l'équilibre entre les différentes couches sociales qui ont des visées sur l'Etat.
- **Au plan extérieur**, il conclut des accords avec l'extérieur. Il s'agit des relations diplomatiques régulières avec l'Afrique du Nord.

II-L'armée et la justice

1-L'armée

Le chef de l'armée était le Mansa. L'armée était la principale force de l'empire du Mali. Elle comptait 100 000 hommes entre 1312-1337, dont 10 000 cavaliers.

Son rôle est d'assurer la défense du territoire et la protection des pays méridionaux. L'armement était constitué de flèches, sabres, javelots, lances, carquois et arcs. Les officiers du Mansa sont ses soldats et sa garde recevait des dotations foncières, il s'agit de commandement territoriaux. De simples dyon (esclaves) ou dyon sondigui (chef d'esclave) commandaient des garnisons.

2-La justice

Le Mansa est le chef de la justice, en assure à tous les habitants du Mali. Il rend la justice pendant les audiences et à la mosquée. Il est assisté dans ses audiences par le cadî, juge musulman, grand personnage de l'Etat. Il était un lettré, et savait lire le droit.

Les décisions de l'empereur s'appliquent à tous les sujets. Il s'agit d'arrêts fermes et exécutoires.

Au Mali, nous avons deux types de justice :

- les musulmans étaient jugés selon le droit islamique,
- la masse du peuple était jugée selon la tradition et les coutumes.

Les sanctions étaient sévères. Il s'agit d'emprisonnement, de bastonnades. Dans droit coutumier, la loi du talion était la règle.

Conclusion

Institutions politiques solides, fortes, appuyés par une puissante aristocratie politique garantissant l'ordre et le développement de la société. Le pouvoir est centralisé entre les mains de l'empereur qui dispose d'une cour, d'une armée, de ressources financières.

Sujet 3 : Etude comparée des institutions politiques du Ghana et du Mali

Considéré comme la plus brillante période de l'histoire de l'Afrique occidentale, le moyen âge (VIIe-XVIe siècle) a vu les Africains édifier des royaumes et des empires structurés où des civilisations multiples s'épanouissaient. C'est dans cette période que se situent les naissances et les

évolutions des empires du Ghana et Mali. Ces deux Etats du Soudan occidental qui ont régné entre les VIIIe et XVe siècles s'étendaient respectivement du désert au Nord à la zone forestière au Sud puis de l'Océan Atlantique à l'Ouest au fleuve Niger à l'Est. Bien qu'ayant existés à des périodes différentes, ces deux empires présentent quelques ressemblances mais aussi des dissemblances au niveau de leurs organisations politiques.

Quelles sont les ressemblances et les dissemblances au niveau des institutions politiques des empires du Ghana et du Mali ?

Notre travail s'articulera autour de deux points essentiels. Le premier traitera les ressemblances et dissemblances des attributs des pouvoirs impériaux du Ghana et du Mali tandis que le second montrera les points de ressemblances et de dissemblances de la justice et de l'armée de ces deux empires.

Le Ghana et le Mali sont deux Etats monarchiques qui ont des conceptions différentes de la royauté.

Concernant la monarchie, ces deux Etats du Moyen âge fonctionnaient sur le mode impérial avec un pouvoir centralisé émanant d'une personne, l'empereur c'est-à-dire le Mansa du Mali et le Kaya Manga pour le Ghana. L'empereur imposait son pouvoir sur un vaste espace regroupant tribus, peuples et royaumes divers. Ce pouvoir s'exerçait de manière plus ou moins centralisée, en fonction des conditions dans lesquelles les territoires avaient été soumis et de la manière dont l'empereur entendait l'exercer. Il était relayé par des gouverneurs nommés par le pouvoir central ou par des chefs locaux versant tribut. L'empereur du Mali et celui du Ghana imposèrent ainsi une autorité assez centralisatrice. A Mali par exemple, les Farins ou gouverneurs étaient envoyés au nom de l'empereur dans les douze provinces qui constituaient l'empire.

Le Ghana et le Mali ont aussi des différences liées à la conception de la royauté. Ces différences sont perceptibles à travers le fondement du pouvoir, le mode de succession et la vie à la cour impériale.

Au Ghana, le pouvoir est fondé essentiellement sur l'animisme. Ce caractère animiste est symbolisé par le Bida qui est un serpent-noir sacré vénéré, symbole de vitalité, de l'espoir et de prospérité de l'empire. Selon la tradition, la mort du Bida aurait entraîné la famine, la misère, les

dispersions et la disparition de l'or. Au Mali par contre, le pouvoir était fondé particulièrement sur l'Islam. Il constituait un appui essentiel du pouvoir et faisait partie de la politique du roi. L'Islam intervenait dans ce sens pour briser les cultes animistes locaux, facilitait les échanges commerciaux et va donner l'enseignement coranique qui a formé la base de l'instruction. Concernant le mode de succession, il est matrilineaire au Ghana. L'élément fondamental de cette succession est le neveu. Autrement dit, c'est le fils de la sœur du roi qui est le potentiel successeur au trône. Au Mali, selon la coutume Mandingue, l'héritage est passé au fils aîné du défunt roi. Le mode de succession est ainsi patrilinéaire. Aussi, dans les deux Etats, la vie à la cour est relativement identique avec les mêmes personnages : le Roi et son entourage. Cependant, si au Ghana la vie à la cour affiche un air animiste et moins rythmé, au Mali, elle est plus rythmée avec un air musulman.

Les deux empires ont évolué suivant un régime monarchique. Ils ont conçu différemment leur royauté, chose perceptible dans le fondement du pouvoir, le mode de succession et la vie à la cour royale. La justice et l'armée du Ghana et du Mali sont aussi comparable.

Relativement identiques dans les deux monarchies, la justice est sujette à promotion au Mali. Au Ghana comme au Mali, l'empereur est le chef suprême de la justice. Ces décisions s'appliquent à tous les sujets lors des audiences. Dans ces Etats, deux types de justices existaient. Une justice musulmane basée sur le coran et une justice animiste fondée sur la tradition et les coutumes. Elles se rendaient sous des coupes avec quelques fois des sanctions sévères. La promotion de la justice au Mali se mesure dans l'importance que l'empereur accordait au Cadi. Le Cadi est un juge musulman lettré et éclairé qui aidait le roi dans sa tâche de juge. Cette institutionnalisation du Cadi a jeté les bases de la création des centres judiciaires et des écoles avec une activité importante des érudits, ce qui n'existait pas au Ghana. Les justices musulmane et animiste étaient pratiquées aussi bien au Ghana qu'au Mali. Néanmoins, l'importance accordée au Cadi dans le Mandingue a donné un cachet assez particulier à la justice de cet empire.

Dans ces Etats, deux types de justices existaient. Une justice musulmane basée sur le coran et une justice animiste fondée sur la tradition et les coutumes. L'armée reposait de sur une organisation militaire avec des différences.

L'armée des deux Etats occupait une place très importante. Elle reposait sur une organisation militaire mais l'avènement de la cavalerie au Mali est évènement majeur et une innovation dans les stratégies de conquête. L'armée assurait la sécurité et la défense des territoires. Au niveau du Ghana, l'armée comptait deux cent mille (200 000) hommes contre cent mille (100 000) hommes au Mali. Quant à l'armement, il était constitué de sabres, de javelots, de lances, de carquois et des arcs. La cavalerie au Mali demeure la principale force de frappe. Elle comptait dix milles (10 000) cavaliers. Les chevaux étaient recherchés et payés fort chers par le Mansa.

Conclusion

Les institutions politiques du Ghana et du Mali reposaient essentiellement sur la royauté, la justice et l'armée. Ces deux Etats évoluaient selon un régime monarchique absolu avec une conception différente du pouvoir. Deux types de justice notamment les justices musulmane et animiste étaient pratiquées dans les deux Etats. L'importance accordée au Cadi dans le Mandingue marquait la différence judiciaire entre le Ghana et le Mali. L'armée dans les deux cas assurait la sécurité, la défense et la protection des territoires. L'incursion de la cavalerie lui donne une image particulière au niveau du Mali. Les institutions politiques du Ghana et du Mali étaient des organisations originales déjà à cette époque et assuraient aux peuples un épanouissement certain.

Toutefois, comment le Songhaï va-t-il raffiner les institutions politiques de ces Etats ?

QUATRIEME PARTIE: GEOGRAPHIE : EXERCICES PRATIQUES

Liste des sujets traités

Sujet 1 : L'activité agricole détruit le milieu naturel ivoirien.

Qu'en pensez-vous ?

Sujet 2 : L'agriculture est inféodée aux ressources hydriques.

Qu'en pensez-vous ?

Sujet 3: « Peut-on freiner la croissance démographique ».

Sujet 4 : « L'homme modifie dangereusement son environnement hydrique. »

Justifier cette assertion.

Sujet 5: La gestion des ressources naturelles est un défi pour le développement durable en Côte d'Ivoire.

Sujet 6 : Peut-on freiner la pollution des déchets plastiques en Côte d'Ivoire ?

Sujet 7: Le développement de l'économie de plantation est l'un des principaux facteurs de dégradation de l'environnement en Côte d'Ivoire

1-Justifier

2-Qu'en pensez-vous ?

Sujet 8: Il est indéniable que les migrations contribuent considérablement au développement de la Côte d'Ivoire.

1-Justifiez

2-Qu'en pensez-vous ?

Sujet 9 : Les activités humaines en milieu rural, essentiellement tournées vers l'appropriation et l'exploitation des ressources naturelles, portent de graves atteintes à l'environnement en Côte d'Ivoire.

1-Justifier cette assertion

2-Qu'en pensez-vous ?

Sujet 10: Environnement et développement en Côte d'Ivoire

Sujet 11 : L'agriculture favorise le développement de la Côte d'Ivoire.

1-Justifiez 2-Appréciez

Sujet 12: Le développement de l'économie de plantation est l'un des principaux facteurs de dégradation de l'environnement en Côte d'Ivoire.

1-Justifiez ou expliquez

2-Discutez ou qu'en pensez-vous ?

Sujet 13: Peut-on freiner la pollution aux plastiques en Côte d'Ivoire ?

Sujet 14: Gestion des ressources naturelles et développement durable en Côte d'Ivoire.

Sujet 15: Les bases naturelles du développement de la cote d'Ivoire.

Sujet 16: Gestion durable de l'environnement et développement en Côte d'Ivoire.

Sujet 17 : Périurbanisation et conflits fonciers dans les grandes villes de la Côte d'Ivoire : enjeux et acteurs

EXERCICES DE DISSERTATION

Sujet 1 : L'activité agricole détruit le milieu naturel ivoirien.

Qu'en pensez-vous ?

Brouillon

Mot-clé : *détruit* : dégrader, polluer/ détruire

Concepts : *Agriculture* : activités de mise en valeur des terres et de certaines ressources naturelles aux fins de production végétale, ou animale nécessaires pour l'alimentation des hommes.

Nature : environnement : ensemble des ressources végétale, animale et des terres ainsi que les habitants.

Bornes : *Chronologique*: 1992 : RIO 92 : Sommet de la terre

Spatiale : Côte d'Ivoire : pays de l'Afrique de l'Ouest dont l'économie est basée sur l'agriculture.

Thème : Agriculture et environnement en Côte d'Ivoire.

Reformulation : Les activités agricoles détruisent les ressources de l'environnement en CI.

Problème : Le problème ici est de montrer que les activités de mise en valeur des terres détruisent/ dégradent / portent atteinte aux ressources naturelles.

Situation- problème :

-L'activité agricole n'a de rôle que la destruction de l'environnement ?

-La dégradation de l'environnement est-elle la seule fonction remplie par l'agriculture ?

-Les activités agricoles ne servent-elles qu'à dégrader l'environnement ?

Problématique :

L'agriculture détruit l'environnement mais elle joue d'autres rôles bénéfiques notamment la production de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Annonce du plan :

Notre travail montrera que les activités agricoles induisent des destructions environnementales. Elles sont aussi source de production de richesse et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Développement 1

I-Les activités agricoles : sources de destructions environnementales

- 1-Dégradation des forêts et des sols
- 2-Pollution de l'eau, l'air et les mers
- 3-La savanisation et la perte de la biodiversité

II-L'agriculture est productrice de richesse

- 1-Les cultures commerciale, l'élevage et la pêche soutiennent l'économie
- 2-Les productions agricoles favorisent les activités industrielles et commerciales

III-Elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie des hommes

- 1-La nourriture
- 2-La construction de bien/ infrastructure socio-économiques
- 3-L'emploi

Conclusion

En définitive, les activités agricoles sont à la base de certaine destruction de l'environnement. Elles provoquent des dégradations de la forêt et Des sols qui sont des facteurs de développement de cette activité. L'agriculture est aussi source de pollution de l'air, de l'eau et des sols. Bien qu'auteur de destructions au niveau de l'environnement, cette activité permet à la cote d'Ivoire de produire des richesses et contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations. Les activités agricoles sont-elles les seules responsables de la dégradation de l'environnement en côte d'Ivoire.

Hormis les activités agricoles, n'y-a-t-il pas d'autres facteurs de destruction de l'environnement en Côte d'Ivoire ?

Sujet 2 : L'agriculture est inféodée aux ressources hydriques.

Qu'en pensez-vous ?

Brouillon

Mot clé : *Inféodée* : fortement liée, dépendante de, tributaire

Concepts :

- Agriculture* : Activités de mise en valeur de la terre pour la production des végétaux ou animaux.
- Ressources hydriques* : Eau (composée des eaux de surface et souterraines et des précipitations).

Borne :

- Spatiale* : Monde

-Temporelle : Depuis le début du XIXe siècle

Thème : Agriculture et eau

Reformulation :

-Les activités agricoles sont fortement liées / dépendantes de l'eau

-Sans l'eau, il est impossible de pratiquer l'agriculture.

Problème :

Ici, le problème est de montrer que l'activité agricole est étroitement liée à l'eau (composée des eaux souterraines, de surface et les précipitations).

Situation-problème :

Les ressources hydrique suffisent-elles pour développer/pratiquer les activités agricoles ?

La pratique de l'agriculture ne nécessite-t-elle que les ressources hydriques ?

Problématique :

L'eau est un facteur essentiel au développement des activités agricoles. Cette activité a besoin d'autre éléments aussi bien naturels que humain.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons successivement que les activités agricoles ont besoin d'eau, des autres facteurs naturels puis de l'homme.

Notre travail comportera trois parties. La première montrera l'utilité de l'eau dans les activités agricoles. La seconde traitera de l'importance des autres éléments naturels. La troisième présentera le rôle indéniable de l'Homme dans cette activité.

Développement

I-L 'eau est une ressource très importante pour l'agriculture

- 1- Les ressources hydriques de surface et souterraines pour l'irrigation.
- 2- Les précipitations pour l'arrosage naturel.

II-D 'autres éléments naturels sont aussi important pour cette activité.

- 1- Les sols et la végétation
- 2- Le climat (température, hygrométrie, ensoleillement...)

III-L 'ingéniosité de l'homme participe également à la mise en place des activités agriculture.

- 1- La diversification des techniques et méthodes de culture.
- 2- La recherche agronomique (intrants, semences, OGM...)

CONCLUSION

(A construire)

Sujet 3: « Peut-on freiner la croissance démographique ».

Brouillon :

Mot-clé : freiner : ralentir, réduire, un fluer sur le court...

Concepts :

Croissance : élévation, augmentation, évolution croissante.

Démographie : relatif à la population, nombre de personnes vivant sur un territoire à un moment donné...

Borne :

Spatiale : Monde

Temporelle : Moitié du XXe siècle

Thème : Croissance démographique galopante.

Reformulation : Y-a-t-il des moyens efficaces qui s'offrent à l'humanité pour infléchir significativement et durablement l'augmentation de la population mondiale ?

Problème :

Ici, il s'agit de montrer que trouver des moyens pour ralentir l'évolution actuelle de la population mondiale est une nécessité.

Situation-problème :

Comment l'humanité doit-elle se prendre pour influencer durablement sur l'évolution galopante qui caractérise la population mondiale actuelle ?

Problématique :

La croissance rapide de la population mondiale actuelle nécessite une action urgente en vue de son infléchissement.

Annonce du plan :

Notre travail est composé de trois parties. La première présentera la croissance démographique mondiale. La seconde fera une analyse des problèmes liés à la démographie galopante actuelle. La troisième mettra en exergue des moyens de ralentissement de la population.

Introduction

Les relations entre la croissance de la population mondiale, les ressources et le développement sont au centre des débats qui animent la scène internationale. Il faut entendre par croissance, une augmentation quantitative. Quant au mot démographie, il est relatif au nombre total de personnes vivant sur la terre ou sur un territoire à un moment donné. Ce sujet concerne le monde. Depuis le XVII^e siècle, les évolutions technologiques ont améliorés considérablement les conditions de vie des hommes en faisant croître leur nombre. Cela pose d'énormes problèmes au point d'emmener l'humanité à se demander s'il est possible de trouver des moyens pour ralentir l'évolution galopante actuelle de la population mondiale. Dans ce sujet, il s'agit de montrer qu'il est nécessaire d'infléchir l'augmentation rapide qui caractérise la population mondiale actuelle. Comment l'humanité doit-elle s'y prendre pour ralentir l'augmentation rapide de la population mondiale ? Vue les innombrables problèmes qui sont liés à l'augmentation de la population mondiale, trouver les moyens pour son infléchissement est une action urgente. Dans notre travail, nous montrerons successivement les caractéristiques de la croissance démographique, ses conséquences et les actions en faveur de son ralentissement.

Développement (Plan détaillé)

I- Caractéristique de la population : facteurs de la croissance

- 1- Les progrès de la médecine et l'hygiène (allonge l'espérance de vie)
- 2- L'amélioration des conditions de vie des hommes
- 3- Inégale répartition de la population mondiale

II- Les problèmes liés à la croissance démographique mondiale incontrôlée

- 1- Les déséquilibres environnementaux
- 2- Les problèmes de développement économique
- 3- Les problèmes de la qualité de vie (famine, chômage, maladies, banditisme...)

III-La nécessité de gérer durablement la croissance démographique mondiale

- 1- Des coopérations à toutes les échelles
- 2- Des politiques démographiques viables
- 3- Un changement de comportement des populations

Conclusion

(A construire)

Sujet 4 : « L'homme modifie dangereusement son environnement hydrique. »

Justifier cette assertion.

Brouillon :

Mot-clé : Modifier : transformer, changer, polluer, dégrader, détruire

Concepts : *L'homme* : ensemble des habitants de la terre.

Hydrique : *eau* : ensemble des ressources en eau composées des eaux souterraines, des eaux de surface et des précipitations.

Thème : L'homme et son environnement hydrique.

L'homme et l'eau.

Borne :

Spatiale : Monde

Chrono : 1992, RIO 92

Reformulation : L'humanité détruit les ressources en eau composées des eaux souterraines, des eaux de surface puis des précipitations.

Problème : Ici, le problème est de montrer que les hommes dégradent les ressources en eau.

Problème-situation :

En quoi l'homme dégrade-t-il les ressources en eau ?

Problématique :

Assurément, l'homme, par la relation très étroite qu'il entretient avec les ressources hydriques les détruit.

Annonce du plan

Dans ce travail, nous montrerons respectivement que les activités de l'homme et son mode de vie dégradent l'eau et que cette dégradation a des conséquences sur le développement.

Développement

I-Les activités humaines : sources de dégradation de l'eau.

- 1- L'agriculture
- 2- L'industrie
- 3- La pêche et le transport

II-Les modes de vie de l'homme gaspille et pollue l'eau.

- 1- L'usage domestique/ croissance démographique.
- 2- La consommation (eau potable)
- 3- L'électricité.

III-Les conséquences de la dégradation de l'eau sur le développement.

- 1- Sur les activités économiques
Agriculture / industrie
- 2- Sur la qualité de vie de l'homme.
Maladies liées à l'eau
Nuisance physique

Introduction

L'eau est une ressource naturelle très importante pour l'homme et ses activités. L'homme est l'ensemble de personnes qui habitent la planète terre. Quant à l'environnement hydrique, elle désigne les ressources en eau composée des eaux souterraines, des eaux de surface puis des précipitations. Ce sujet concerne le monde. Depuis le XIXe siècle, la diversification des activités économiques et sociales pour répondre au besoin de l'homme a fait peser une pression énorme sur l'eau.

L'humanité contribue donc à la destruction de l'eau. Dans ce sujet, le problème est de montrer que les hommes constituent une source non négligeable de la destruction des ressources en eau. De quelles manières l'homme détruit-il les ressources en eau qui pourtant lui rendent d'énormes services ? Assurément, l'homme par la diversification de l'usage de l'eau la dégrade. Dans ce travail, nous montrerons successivement que les activités de l'homme portent atteinte à l'eau ainsi que son niveau de vie et que cette dégradation de l'eau menace l'homme et ses activités.

Sujet 5: La gestion des ressources naturelles est un défi pour le développement durable en Côte d'Ivoire.

Mot-clé :

Défi : problème, obstacle, frein

Concepts :

Ressources naturelles : Ensemble des éléments de l'environnement composé de l'eau, l'air et la terre.

Développement : Il a un double sens : Les activités économiques créatrices de richesse et l'amélioration des conditions de vie des hommes.

La durabilité : suppose la satisfaction des besoins de la population actuelle sans pour autant compromettre ceux des générations future.

Borne :

Spatiale : Cote d'Ivoire

Chrono : 1992 ; 1995 avec le Livre blanc de l'environnement en Côte d'Ivoire.

Thème : La gestion des ressources naturelles et le développement durable.

Reformulation :

L'utilisation des composants de la nature par les activités de l'homme constitue un véritable frein au développement des activités économiques et l'amélioration des conditions de vie des populations en Côte d'Ivoire.

Problème :

Ici, le problème est de montrer que l'utiliser des ressources naturelles et les conséquences qui en découlent menacent perpétuation des activités économique et l'amélioration des conditions de vie en Côte d'Ivoire.

Situation-problème :

En quoi l'utilisation des ressources naturelles pour les besoins de l'homme et les conséquences sous-jacentes constituent-elles une menace / un frein au développement de la Côte d'Ivoire ?

Problématique :

Assurément, la gestion des ressources naturelles et les conséquences qu'en découlent posent de sérieux problèmes à la satisfaction des besoins des populations actuelles et à la préservation de ceux des générations futurs.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons respectivement l'état des lieux de l'environnement en Côte d'Ivoire, ses conséquences et les stratégies de lutte mise en place pour édulcorer les conséquences.

Développement

I-Etat des lieux (problèmes environnementaux)

- 1- La déforestation préoccupante
- 2- La pollution de l'eau et de l'air
- 3- Surexploitation des ressources halieutiques

II-Les conséquences

- 1- Sur l'environnement (économique, sociaux)
- 2- Sur le développement (économique, population)

III-Stratégie de lutte

- 1- Moyens institutionnel (Ministère de l'Environnement, BNETD, ONG)
- 2- Moyens judiciaire

Introduction

La relation entre la dynamique démographique, les ressources naturelles et le développement sont au centre des débats internationaux actuels. Les ressources naturelles désignent l'ensemble des éléments de l'environnement composé de l'aire, l'eau et la terre. Quant au développement, il renvoi à des réalités que sont les activités économiques productrices de richesse et de l'amélioration des

conditions de vie de l'homme. Ce sujet concerne la Côte d'Ivoire. Au lendemain du sommet de la terre de RIO de JANEIRO en 1992, ce pays décide d'analyser son état environnemental en 1995 en liaison avec son développement. L'utilisation des composants de la nature par les activités de l'homme constitue un véritable frein au développement des actions économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes. Ici, le problème est de montrer que la gestion des ressources naturelle en Côte d'Ivoire et les menaces qu'elle fait peser sur l'environnement et le développement freinent l'essor des activités économiques et l'amélioration des conditions de vie. En quoi la gestion des ressources naturelles constitue-t-elle un frein au développement à long terme de la cote d'Ivoire ? Assurément, l'utilisation irrationnelle des ressources naturelle est un blocage pour le développement en côte d'Ivoire. Dans ce travail, nous montrerons successivement les états des lieux de l'environnement en côte d'ivoire, ses conséquences et ses stratégies contre celle-ci.

Sujet 6 : Peut-on freiner la pollution des déchets plastiques en Côte d'Ivoire ?

I- Caractéristique de la pollution des sachets plastiques

- 1- Pollutions des eaux (eau marines / continentales)
- 2- Pollution des sols et de l'air

II- Conséquence de la pollution des plastiques sur l'environnement et sur le développement

1- Au niveau de l'environnement

- Danger pour le système aquatique
- Détérioration des structures des sols

2- Sur le plan économique

- Conséquence sur la productivité des sols agricoles et le transport, l'élevage.
- Conséquence sur les ressources aquatique

3- Sur les conditions de vie des hommes

- Prolifération des vecteurs de maladies environnement, et de substance cancérigènes
- Sur l'esthétique du cadre de vie

III- Moyens de lutte contre la pollution des déchets plastiques

- 1- Le cadre institutionnel
 - Ministère de l'environnement et du développement durable (avec CIAPOL, ANDE)

- Ministère de l'assainissement (Agence Nationale de Gestion des Déchets)
- BNETD
- ONG porté par le WWF

2- Le cadre juridique et réglementaire

- ✓ Cadre juridique
- International
- National
- ✓ Réglementaire

Sujet 7: Le développement de l'économie de plantation est l'un des principaux facteurs de dégradation de l'environnement en Côte d'Ivoire

1-Justifier

2-Qu'en pensez-vous ?

Brouillon :

Mot-clé : dégradation : destruction

Concepts :

Economie de plantation : agriculture (culture commerciales)

Environnement : ensemble des ressources naturelles

Bornes :

Spatiale : Côte d'Ivoire

Chrono : 1960

Thème : Agriculture et environnement

Reformulation :

Les activités agricoles détruisent considérablement les ressources naturelles en Côte d'Ivoire.

Problème :

Montrer que l'agriculture est un facteur avéré de la destruction des ressources naturelles de la Côte d'Ivoire.

Consigne1 : Justifier

Situation-problème :

De quelles manières l'agriculture détruit-elle les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire ?

Problématique :

Assurément, les activités agricoles sont des facteurs avérés de la destruction des ressources naturelles en Côte d'Ivoire.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons que les activités agricoles détruisent les ressources en eau ainsi que les éléments physiques de la nature tels que la forêt, la biodiversité, l'eau et les sols.

Consigne 2 : Qu'en pensez-vous ?**Situation- problème :**

Les activités agricoles ne servent-elles qu'à détruire les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire ? L'agriculture ivoirienne n'a-t-elle pas d'autre fonction que la destruction de ses ressources naturelles ?

Problématique :

Certes, les activités agricoles sont des facteurs avérés de la destruction des ressources naturelles, mais elles contribuent largement au développement de la Côte d'Ivoire.

Annonce du plan :

-Dans ce travail, nous montrerons successivement que l'agriculture détruit les ressources naturelles ivoiriennes puis qu'elles participent pleinement au développement du pays.

-L'agriculture détruit les ressources naturelles mais contribue fortement à la production de richesses qui servent à améliorer les conditions de vie des populations.

Sujet 8: Il est indéniable que les migrations contribuent considérablement au développement de la Côte d'Ivoire.

1-Justifiez

2-Qu'en pensez-vous ?

Brouillon :

Mot-clé : *Contribuer* : participer, un puissant facteur

Migration : c'est le mouvement des personnes sur un territoire.

Développement : deux dimensions : il concerne non seulement les activités économiques productrices de richesses mais aussi l'amélioration des conditions de la vie des populations.

Borne :

Chrono : 1960

Spatiale : Côte d'Ivoire : pays francophone situé en Afrique de l'Ouest.

Thème : Migration et développement en Côte d'Ivoire

Reformulation :

Les migrations favorisent ou sont de puissants facteurs du développement en Côte d'Ivoire.

Problème :

Le problème, ici est de montrer que les migrations favorisent le développement de la Côte d'Ivoire.

Consigne

Justifier

Situation-problème :

-Comment les migrations participent-elles au développement de la Côte d'Ivoire ?

-De quelles manières les migrations participent-elles au développement en Côte d'Ivoire ?

Problématique :

Assurément, les migrations ont un impact bénéfique sur les activités productrices richesses, et par ricochet, sur le bien-être social des populations ivoiriennes.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons respectivement que les migrations en Côte d'Ivoire favorisent la mise en place d'activité économique et que les richesses produites contribuent à l'amélioration du bien-être des populations.

Développement**I-Les migrations : facteurs de croissance économique**

1-Facteur de création d'activité par la mise en valeur de la zone forestière ivoirienne

2-Mains d'œuvre abondante et marché de consommation

II-Les migrations : facteur de développement social

1-Flux des capitaux (enrichissement des pays émetteurs)

2-Investisseurs les activités socio-économiques

3-Facteur de brassage culture

Consigne 2

Qu'en pensez-vous ?

Situation-problème :

Les migrations ne contribuent-elles pas à freiner le développement en Côte d'Ivoire ?

Les migrations ne constituent-elles pas un frein/ un obstacle majeur au développement de la CI ?

Au-delà de leur immense contribution au développement de la Côte d'Ivoire, les migrations ne sont-ils pas un ralentissement de ce développement ?

Problématique :

Certainement, les migrations constituent de véritables freins pour le développement de la Côte d'Ivoire malgré leur immense contribution à la vie économique et sociale de ce pays.

Des migrations concourent, indéniablement au développement de la CI mais elle n'en constitue pas moins un frein.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons successivement la contribution des migrations au développement en Côte d'Ivoire puis ses effets pervers sur les activités économiques et le bien-être

Développement**I-Les migrations : puissants facteurs de développement en Côte d'Ivoire.**

- 1- Les activités économiques (agriculture, commerce, élevage, industrie, mines)
- 2- La vie sociale

II-Les migrations sont sources de problèmes économiques

- 1- Accaparement des principaux secteurs économiques et fuites des devises/ capitaux
- 2- Destruction du tissu économique/ risque économique

II-Les migrations impactent négativement la vie sociale

- 1- Le conflit lié à la terre
- 2- La non-maitrise des aménagements

Sujet 9 : Les activités humaines en milieu rural, essentiellement tournées vers l'appropriation et l'exploitation des ressources naturelles, portent de graves atteintes à l'environnement en Côte d'Ivoire.

- 1-Justifier cette assertion
- 2-Qu'en pensez-vous ?

Brouillon :

Mot-clé : *Atteintes* : préjudices, une incidence sur, impacter négativement, détériorer, détruire.

Concepts :

-*Activités humaines (en milieu rural)* : agriculture, activité qui utilise les ressources naturelles pour la production de biens utiles à l'homme (spéculation commerciale)

-*Environnement* : c'est l'ensemble des ressources naturelles.

Borne :

-*Chrono* : 1960 : la CI axe sa politique de développement économique et social sur l'agriculture et l'exploitation....

-*Spatiale* : Côte d'Ivoire : pays francophone situé en Afrique de l'Ouest.

Thème : Agriculture et environnement en Côte d'Ivoire.

Reformulation :

Les activités agricoles détruisent considérablement les ressources naturelles de la CI.

Problème :

Le problème est de montrer que l'agriculture est un facteur avéré de la destruction des ressources naturelles de la Côte d'Ivoire.

Consigne 1: Justifier**Situation-problème :**

-De quelles manières les activités agricoles détruisent-elles les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire ?

-Comment l'agriculture détruit-elle les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire ?

Problématique :

Assurément, l'agriculture ivoirienne est un facteur avéré de la destruction des ressources naturelles de ce pays.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons successivement que les activités agricoles détruisent les ressources en eau puis qu'elles dégradent fortement les sols, la forêt et l'atmosphère en Côte d'Ivoire.

Plan détaillé du développement

I-L'agriculture ivoirienne : facteur de dégradation des ressources en eau

- 1- Les eaux souterraines et les précipitations
- 2- Les eaux de surfaces

II-L'agriculture détruit les forêts et les sols (facteurs de production)

- 1- La forêt
- 2- Les sols

II-L'agriculture dégrade l'atmosphère

- 1- Le climat
- 2- L'air
- 3- La température élevée

Consigne 2 : Qu'en pensez-vous ?

Situation-problème :

- Les activités agricoles ne servent-elles qu'à détruire les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire ?
- L'agriculture ivoirienne n'a-t-elle pas d'autres fonctions que la destruction des ressources naturelles ?

Problématique :

Les activités agricoles dégradent les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire mais elles sont aussi des facteurs indéniables de production de richesses qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Annonce du plan :

Dans ce travail, nous montrerons successivement que l'agriculture est un facteur avéré de destruction des ressources naturelles en Côte d'Ivoire puis qu'elles servent à développer des activités économiques productrices et que ces richesses concourent au bien-être des populations.

Plan détaillé du développement

I-L'agriculture : facteur de dégradation des ressources naturelles

- 1- Dégradation des ressources en eau
- 2- Dégradation des ressources de la terre (forêt, végétation et sols)

II-L'agriculture : puissant pilier de production des richesses

- 1- Les devises pour l'Etat (PIB)
- 2- Les industries et commerces (soutien)

III-L' agriculture : activité contributrice au bien-être social des populations

- 1- L'alimentation
- 2- Source d'emploi et de revenu
- 3- Construction d'infrastructure socio-économique

Conclusion

Elle comporte deux parties essentielles :

- Le bilan ou la synthèse (bilan + réponse à la question)
- Ouverture qui découle de la réponse

Sujet 10: Environnement et développement en Côte d'Ivoire

Brouillon

- 1- De quoi parle le sujet ? (concepts)
- 2- Comment en parle-t-il ? (Mot-clé et relation avec les concepts)
 - Environnement
 - Développement (impact, rapport, relation)

Bornes :

Spatiale :

Côte d'Ivoire : pays francophone de l'Afrique de l'Ouest dont l'agriculture est le pilier de l'économie.

Chronologique :

-Depuis 1960, le choix en matière de politique de développement essentiellement tournis vers l'agriculture détruisent les ressources.

-Depuis 1992, la conférence de RIO a provoqué une prise de conscience chez les gouvernants de ce pays quant aux répercussions des activités économique sur l'environnement depuis 1960.

Reformulation :

La production de richesses par les activités économiques et l'amélioration des conditions de vie qu'elle favorise impactent sur les ressources naturelles en Côte d'Ivoire.

Situation-problème :

De quelles manières la production de richesses et l'amélioration des conditions de vie des hommes détruisent-elles les ressources du milieu naturel de la Côte d'Ivoire ?

Problématique :

Les ressources naturelles sont détruites par les activités économiques ?

(Suite)

Sujet 11 : L'agriculture favorise le développement de la Côte d'Ivoire.

1-Justifiez 2-Appréciez

Reformulation :

L'agriculture est un puissant facteur de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie des Ivoirins.

Consigne 1

Situation-problème :

Comment les activités agricoles contribuent-elles au développement de la Côte d'Ivoire ?

Développement**I-Production de richesse**

- 1- Part dans le PIB, les exportations
- 2- Soutient l'industrie et le commerce

II-Bien-être social

- 1- Equipement socio-économique
- 2- Emploi nourri

Consigne 2**Situation-problème**

- L'agriculture ne contribue-t-elle qu'à produire la richesse et à améliorer les qualités de vie des populations ?

- Outre ses nombreux avantages, l'agriculture ne provoquent-elles pas des problèmes environnement et socio-économiques ?

Problématique :

Les activités agricoles favorisent la production de richesses qui améliorent les conditions de vie des populations mais elle constitue également une source de problèmes environnementaux et socio-économiques.

Développement

I-L'agriculture : facteur de croissance économique et du bien-être social

- 1- Produire des richesses
- 2- Améliorer les conditions de vie des populations

II-L'agriculture est source de nombreux problèmes environnementaux

- 1- Dégradation/ destruction
- 2- Pollution

III-Sources de problèmes socio-économiques

- 1- Au plan social (conflit foncier, famine, maladie)
- 2- Au niveau économique (chômage, pauvreté)

Introduction

L'agriculture est une activité essentielle développer dans la plupart des pays du monde surtout ceux qui sont en voie de développement. Le terme agriculture fait référence à l'ensemble des activités de mise en valeur des ressources naturelles en vue de produire des biens pour l'homme. Quant au développement, il prend en compte deux dimensions à savoir la production de richesse à travers les activités économiques et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce sujet porte sur la Côte d'Ivoire. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, ce pays francophone de l'Afrique de l'Ouest a axé son développement sur les activités agricoles. C'est dans cette optique qu'un auteur affirme que les activités agricoles contribuent fortement à la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations Ivoiriennes. En réalité, les activités agricoles ne servent-elles qu'à produire de la richesse et améliorer les conditions de vie ? Certes, l'agriculture est un puissant facteur de développement en Côte d'Ivoire mais elle est également

sources de problèmes environnementaux et socio-économiques. Dans ce travail, nous montrerons successivement que l'agriculture favorise le développement de la Côte d'Ivoire mais qu'elle est source de nombreux problèmes.

Sujet 12: Le développement de l'économie de plantation est l'un des principaux facteurs de dégradation de l'environnement en Côte d'Ivoire.

1-Justifiez, expliquez

2-Discutez ou qu'en pensez-vous ?

Brouillon

Mots-clés :

Dégradation : destruction/ pollution

Concepts :

Plantation : agriculture essentiellement tournée vers les spéculations ou cultures de rente.

Environnement : ensemble des ressources naturelles

Borne :

Chrono : 1960

Spatiale : Côte d'Ivoire

Reformulation : Des activités agricoles, essentiellement axées sur les cultures de rente détruisent considérablement les ressources naturelles de Côte d'Ivoire.

Consigne 1 : Justifiez

Situation-problème :

De quelles manières les activités agricoles spécifiquement liées aux cultures commerciales détruisent-elles les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire ?

Développement

I-Déforestation préoccupante

1-L'agriculture détruit la végétation, l' et les sols

2-L'élevage utilise la végétation et l'eau

II-Appauvrissement des sols et réduction de la biodiversité

- 1- Les usages irrationnels des terres les appauvrissent
- 2- La diversité biologique des espèces végétales et animales est menacée de disparition

III-Pollution des eaux et l'air

- 1- L'agriculture pollue les eaux par l'usage des pesticides
- 2- L'élevage produit du méthane qui pollue l'air

Consigne 2 : Qu'en pensez-vous ?

Situation-problème :

Outres leurs nombreux impacts négatifs sur les ressources naturelles, les activités agricole tournées vers les productions industrielles ne participent-elles pas au développement de la Côte d'Ivoire ?

Plan détaillé du développement

I-Agriculture de rente : sources de destructions de l'environnement

- 1- Ressources environnementales, végétale et animales
- 2- Pollution des sols et de l'air

II-Agriculture : facteur de production de richesses

- 1- Base de l'économie
- 2- Appui aux autres secteurs (commercial, industrielle)

III-Amélioration des conditions de vie des populations

- 1- Mise en place des infrastructures socio-économique
- 2- Acquisition de denrées alimentaire exportées

Sujet 13: Peut-on freiner la pollution aux plastiques en Côte d'Ivoire ?

Brouillon :

Mot-clé : *freiner* : ralentir, infléchir, diminuer la croissance

Concepts :

Pollution : dégradation d'un milieu naturel par la diffusion d'agents matériels susceptibles de le rendre malsain et dangereux.

Plastique : articles ménagers ou industrielles fabriqués à partir du caoutchouc ou dérivés des hydrocarbures.

Bornes :

Spatiale : Côte d'Ivoire

Chrono : 1960 / 1992

Thème : Les plastiques

Reformulation :

On se demande s'il est possible de trouver des moyens susceptibles d'infléchir significativement la dégradation des ressources naturelles par les articles en plastique au regard de leurs conséquences multiples sur le développement de la Côte d'Ivoire et l'environnement.

Problème :

On se demande s'il possible trouver des stratégies susceptibles d'infléchir significativement la dégradation de l'environnement par les articles en plastique.

Situation-problème :

-Existe-t-il des moyens capables de diminuer considérablement et durablement la pollution aux plastiques en Côte d'Ivoire ?

-Au regard de son utilité et des conséquences irréversibles qu'il a sur les ressources naturelles et le développement, est-il possible de trouver des stratégies pour infléchir la pollution des plastiques en Côte d'Ivoire ?

Problématique :

Les plastiques sont importants en Côte d'Ivoire. Toutefois, les graves menaces qu'ils font peser sur l'environnement et le développement emmènent les gouvernants à rechercher des stratégies pour réduire la pollution qu'ils induisent.

Annonce du plan :

Dans notre travail, nous montrerons que les plastiques sont sources de nombreux problèmes, qu'ils sont liés au développement puis qu'ils nécessitent une gestion planifiée pour un développement durable en côte d'ivoire.

Introduction

Au-delà de la pollution qu'ils engendrent, les plastiques demeurent incontournables dans le développement des Etats ainsi que dans le quotidien des populations (*Accroche*). Il faut entendre par pollution, la dégradation d'un milieu naturel par diffusion d'agents polluants. Le mot plastique fait référence à l'ensemble des articles ménagers ou industriels faits à base de caoutchouc ou des dérivés de pétrole (*Définition des concepts*). Ce sujet concerne la Côte d'Ivoire. Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro, ce pays francophone de l'Afrique de l'Ouest a pris conscience des répercussions de son développement économique comme social, basé sur l'usage irrationnel des plastiques, a sur son environnement (*Justification des bornes spatiale et chronologique*). C'est certainement ce qui a poussé cet auteur à se demander s'il existe des moyens susceptibles d'aider à lutter contre la dégradation de l'environnement par les plastiques et ses conséquences (*Reformulation du sujet*). Le problème à étudier ici est de voir s'il existe des stratégies capables de ralentir significativement la pollution aux plastiques (*Problème à étudier "PAE"*). En réalité, aux regards de leurs effets pervers et de leurs utilités pour le développement de la Côte d'Ivoire, existe-t-il des moyens efficaces susceptibles d'infléchir significativement la pollution aux plastiques dans ce pays ? (*Situation-problème*). Assurément, les plastiques provoquent des problèmes malgré qu'ils soient étroitement liés au développement de la Côte d'Ivoire. Cela pousse les gouvernants à trouver des moyens de lutte (*Problématique*). Dans ce travail, nous montrerons successivement que les plastiques sont sources de problèmes environnementaux et socio-économiques, qu'ils sont cependant liés au développement puis qu'il est nécessaire de trouver des moyens des moyens de lutte contre la pollution qu'ils induisent (*Annonce du plan*).

NB : L'ensemble composé de la *reformulation du sujet, le problème à étudier et la situation problème* constitue ce que l'on appelle *la justification du sujet*. Cela dit, l'introduction de la dissertation de géographie comporte *cinq (5) éléments* que sont -dans l'ordre de rédaction- *l'accroche, la définition des concepts, la justification des bornes (spatiale et chronologique), la justification du sujet, la problématique et l'annonce du plan.*

Plan détaillé du développement

I-Les plastiques sont sources de nombreux problèmes en Côte d'Ivoire.

- 1- Ils détériorent la qualité des ressources naturelles (eau+air+sol) au niveau environnemental.
- 2- Au niveau sanitaire (maladie respiratoire, parasite, piqure de moustique)

II-Les pollution aux plastiques et le développement sont liés

- 1- Augmentation de la population Ivoiriennes.
- 2- Accroissement des besoins et des usages
- 3- Des enjeux économiques (intérêt) des devises important sont générés par les activités liées aux plastiques.

II-La pollution aux plastiques nécessite une gestion durable pour promouvoir le développement de la CI.

- 1- Mise en œuvre des politiques publiques
 - ✓ Cadre institutionnel
 - ✓ Cadre juridique et législative
- 1- Développement technique et innovation par la recherche scientifique,
- 2- Sensibilisation (comportement nouveaux aux niveaux individuels et collectifs)

Sujet 14 : Gestion des ressources naturelles et développement durable en Côte d'Ivoire.

Brouillon

Concepts :

Ressources naturelle : Les composantes de l'environnement

Développement : Deux dimensions à savoir la croissance économique et l'amélioration du-bien-être social.

Borne :

Chrono : 1992/1960

Spatiale : Côte d'Ivoire

Thème : Environnement et développement

Reformulation :

Les activités économiques productrices de richesse et l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens ont un impact sur les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire.

Problème :

Le problème est de montrer que la croissance économique que favorisent les activités économique ajoutée à l'amélioration des conditions de vie des populations impactent les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire.

Situation-problème :

De quelles manières la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations influent-elles sur les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire.

Problématique :

Assurément, la croissance économique et le bien-être des populations et le développement ivoiriens ont un impact sur l'environnement et le développement ce qui poussent les gouvernants à agir en trouvant des stratégies de luttés.

Développement

I-Etats des lieux de l'environnement

- 1- Déforestation préoccupante
- 2- Pollution des eaux et de l'air
- 3- Sur l'exploitation des ressources halieutique et braconnage.

II-Menaces sur les activités économiques, les hommes puis l'environnement.

- 1- Menace sur la croissance économique
- Diminutions des recettes de l'Etat
- 2- Social :

- Prolifération des maladies,
- Accentuation de la pauvreté et des inégalités, les risques et catastrophes naturelles (inondation, éboulement)...

III-Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les problèmes environnementaux.

- 1- Le cadre institutionnel
- 2- Le cadre juridique et règlementaire

Sujet 15: Les bases naturelles du développement de la Côte d'Ivoire.

Concepts :

Naturelles : ressources naturelles

Développement : croissance économique et amélioration des conditions de vie des Ivoiriens.

Mot-clé : bases : fondements, facteurs contributifs, qui favorisent, engendrent

Bornes :

Spatiale : La cote d'Ivoire : pays francophone de l'Afrique de l'Ouest dont l'agriculture est la base des développements.

Borne : -1992 : prise de conscience des répercutions des activités ou/ économique sur les ressources naturelles.

-1960 : politique de développement axée sur l'appropriation et l'exploitation des ressources naturelles.

Thème : Environnement et développement

Reformulation :

-Les ressources naturelles sont de puissants facteurs de croissance économique et d'amélioration des conditions de vie des populations.

-Les ressources naturelles contribuent fortement à la production de richesse et à l'amélioration des conditions de vie populations en côte d'ivoire.

Problème :

Le problème est de montrer que les ressources naturelles sont des facteurs indéniables de la croissance économique en côte d'Ivoire et l'amélioration des conditions de vie des populations de ce pays.

Situation-problème :

De quelle manière les ressources de la nature contribuent-elles au développement d'activités économique productrices de richesses et à l'amélioration des conditions de vie des hommes en côte d'Ivoire ?

Problématique :

Assurément, l'appropriation et l'exploitation des ressources naturelles permettant de produire de la richesse et d'améliorer les conditions de vie avec ces richesses.

Annonce du plan :

Notre travail consiste à montrer successivement que les ressources naturelles permettent de mettre en place des activités économique productrice de revenus puis qu'elles favorisent l'amélioration de la qualité de vie des populations en côte d'Ivoire.

Développement

I-Les ressources naturelles favorisent la mise en place d'activités économiques

- 1- L'agriculture et l'exploitation forestière (terres /forêt)
- 2- L'exploitation des ressources halieutique (eau)
- 3- Le transport et les industries (ressources minière/ matière première)

II-Les ressources naturelles participent à l'amélioration des conditions de vies des populations

- 1- L'eau pour l'assainissement
- 2- Construction d'infrastructure socio-économique
- 3- Elévation du niveau de vie des populations (électricité)

III-La nourriture

- 1- Les terres, sols et foret
- 2- Les ressources hydriques/ consommées

Sujet 16: Gestion durable de l'environnement et développement en Côte d'Ivoire.

L'environnement met à la disposition des hommes ou de l'humanité des éléments nécessaires pour le développement de tous les Etats. Il faut entendre par le mot environnement, les ressources naturelles. Le mot développement renvoie à deux dimensions à savoir la production de richesse et l'amélioration de la qualité de vie des populations. Ce sujet concerne la cote d'Ivoire. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, les dirigeants de l'environnement pour impacter le développement. C'est certainement ce qui a poussé cet auteur a affirmé que la croissance économique et l'amélioration des conditions de vies de la population ont un impact sur les ressources naturelles de la côte d'Ivoire. Le problème et la recherche permanente du bien-être de la population impactent les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire. En réalité, de quelles manière la croissance économique et l'amélioration des conditions de la population impactent-elles les ressources naturelle de la Côte d'Ivoire ? Assurément, la production des richesses et l'amélioration des conditions de vie provoquent des problèmes environnementaux qui menacent l'économie et les populations puis puissant les gouvernements à produire des mesures adéquates pour lutter.

Sujet 17 : Périurbanisation et conflits fonciers dans les grandes villes de la Côte d'Ivoire : enjeux et acteurs

Brouillon :

Mots clés :

Et : rapport, interactions ou relations

Concepts :

Périurbanisation : processus d'extension des villes aux voisinages et au détriment des espaces ruraux, naturels ou agricoles

Foncier : relatif à la terre et aux règles régissant sont accès et son exploitation

Borne :

Spatiale : Côte d'Ivoire, pays francophone de l'Afrique de l'Ouest

Chronologique : 1960 avec la politique d'urbanisation libéraliste de l'Etat

Reformulation : Les problèmes des terres engendrés par l'extension des villes ivoiriennes est préoccupation pour les gouvernants.

Problème : Les problèmes fonciers liés à l'extension des villes constituent une problématique pour les gouvernants

Situation-problèmes : En quoi l'extension des grandes villes ivoiriennes et les querelles actuelles d'accès à la terre qu'elle engendre constituent-elles une problématique pour les gouvernants ?

Problématique : Assurément, la problématique de la périurbanisation et des conflits fonciers sous-jacents freinent le développement, rassemblent divers acteurs et poussent l'Etat à l'action.

Plan détaillé du développement

I-Les conflits fonciers liés à la périurbanisation sont un frein pour le développement de la Côte d'Ivoire

1-Blocage de la mise en place d'activité économique (agriculture, Btp)

2-Lutte contre le bien-être des populations (fissure du tissu social, conflit communautaire)

II-Un diversité d'acteurs

1-L'Etat

2-Les citadins et les ruraux

III-Les actions de lutte des gouvernants

Introduction

Phénomène lié au développement des sociétés modernes, l'urbanisation accéléré provoque une périurbanisation qui nécessite une exploitation du foncier afin de subvenir aux besoins des populations urbaines (**Accroche**). Il faut entendre par périurbanisation l'extension des villes aux dans les confins des zones rurales et ce au détriment des espaces naturels et agricoles. Le mot

foncier fait référence à la terre comme bien immobilier et aux règles régissant son accès (**Définition des concepts**). Ce sujet porte sur la Côte d'Ivoire. Depuis son indépendance en 1960, ce pays francophone de l'Afrique de l'Ouest a fait de l'urbanisation le levier de sa politique en matière de population. Aujourd'hui, force est de constater qu'elle connaît une urbanisation relative alors que les conflits fonciers issus du blocage foncier font légion (**Justification des bornes**). C'est certainement ce qui a poussé cet auteur à affirmer que la périurbanisation que connaît la Côte d'Ivoire et les conflits sous-jacents constituent une véritable préoccupation pour les gouvernants de ce pays (**Reformulation**). Le problème à étudier est de montrer que la périurbanisation et les problèmes liés au foncier qu'elle engendre constituent une véritable problématique pour la Côte d'Ivoire (**Problème à étudier ou PAE**). Concrètement, en quoi l'urbanisation et les problèmes fonciers qui en découlent constituent-ils une préoccupation majeure en Côte d'Ivoire ? (**Situation-problème**). Assurément, les conflits fonciers issus de l'extension incontrôlée des villes ivoiriennes freinent son développement, rassemblent plusieurs acteurs et poussent les gouvernants à agir (**Problématique**). Notre travail consiste à montrer la complexité de la problématique des conflits fonciers liés à la périurbanisation à travers son impact sur le développement, la diversité des acteurs mis en jeu et les actions des gouvernants en vue d'enrayer ce problème (**Annonce du plan**).

CINQUIEME PARTIE : LE COMMENTAIRE DE DOCUMENT EN HISTOIRE

En histoire, l'on rencontre de types de commentaire de texte à savoir le commentaire intégral et le commentaire dirigé. Comment se présentent-ils ? Et comment les traite-t-on ? Cette partie nous permettra de nous situer sur les exigences méthodologiques et rédactionnelles de chacun de ces types de commentaire de texte. Pour ce faire, nous traiterons deux exercices. Le premier se rapportera au commentaire de texte intégral et le second au commentaire de texte dirigé

Premier cas :

Ici, le candidat doit traiter intégralement le sujet. Cela voudrait dire qu'il faudra qu'il rende son travail avec les éléments suivants : une introduction, un développement et une conclusion. C'est le cas de l'exercice du Document 1.

Deuxième cas :

Ce type de commentaire présente une caractéristique particulière dans sa morphologie. En effet, il comporte deux grandes parties que sont le document (texte) et une série de question. La tâche ici est de répondre méthodiquement aux questions en se référant simultanément au texte et à ses connaissances comme le demande le second exercice.

Document 1

1 Ghana est le titre que portent les rois du pays, dont le nom est Awkar. Le roi actuel en l'an 460 (...) 2 s'appelle Tankaminin. Il prit le pouvoir en 455 (...). Son prédécesseur, Basi, commença à gouverner à l'âge 3 de 85 ans. Ce Basi était l'oncle maternel de Tankaminin. La coutume chez eux exige que le successeur du roi 4 soit toujours le fils de sa sœur, car si l'on ne peut douter qu'il soit le fils de sa sœur, l'on n'est, par contre, 5 jamais sûr qu'il soit vraiment le fils de son père. Tankaminin était un homme intrépide, doté d'un vaste 6 royaume ; il détenait un pouvoir redoutable.

7 La ville de Ghana se compose de deux villes, situées dans une plaine. L'une des deux est habitée par les 8 musulmans : il y a douze mosquées, dont l'une sert pour l'assemblée publique (du vendredi). Elles ont 9 toutes leurs imams, leur muezzins, leurs lecteurs (du Coran). Il y a dans la ville des jurisconsultes et des 10 érudits. Dans les environs, on trouve des puits d'eau douce et potables auprès desquels on cultive des 11 légumes.

12 La ville du roi est à six milles de la première. Elle s'appelle Ghaba (la forêt, le bois). Entre les deux il 13 y a les habitations. Leurs constructions sont en pierre et en bois d'acacias. Le roi possède un palais et des 14 huttes à toits arrondis. (...). Dans la ville du roi, il y a une mosquée pour les musulmans venus pour les 15 affaires, non loin de la salle des audiences royales. Tout autour de la ville du roi, on voit des huttes, des 16 massifs d'arbres et une végétation touffue. C'est là que vivent leurs sorciers, ceux qui veillent à leur 17 religion. C'est ici que se trouvent leurs « fétiches » (dakakir) et les tombeaux de leurs rois. Des gardiens 18 sont préposés à ces bois (sacrés) : nul ne peut y pénétrer et personne ne peut savoir ce qui s'y passe. Là se 19 trouvent également les prisons royales. Si quelqu'un y est interné, on n'entend plus parler de lui. Les 20 interprètes du roi sont choisis parmi les musulmans, ainsi que son trésorier et la plupart des ministres.

21 Parmi les coreligionnaires du roi, seul ce dernier et l'héritier présomptif, c'est-à-dire le fils de sa sœur, 22 peuvent porter des vêtements cousus... Leur roi se pare, comme les femmes, de colliers et de bracelets. Il 23 se coiffe de bonnets dorés, autour desquels est enroulé un turban de cotonnades très fines.

24 Il donne audience pour réparer les injustices, dans une maison à coupole (*kubba*). Autour de cette maison 25 sont rangés dix chevaux, caparaçonnés avec des étoffes d'or. Derrière le roi, se tiennent dix pages portant 26 des boucliers et des épées en or ; à sa droite, sont rangés les fils des princes de son empire, aux cheveux 27 tressés et entremêlés d'or et portant des habits magnifiques ; le gouverneur de la ville est devant lui, assis 28 par terre au milieu des ministres, également assis par terre...

29 Le roi prélève un dinar d'or sur chaque âne de sel qui entre dans le pays et deux dinars en cas 30 d'exportation. Il perçoit pour chaque charge de cuivre-cinq mithkal et dix pour toute la marchandise.

31 Le meilleur or local vient de Ghiyaru, qui est à dix-huit jours de marche de la capitale, à travers une région 32 peuplée de nombreuses tribus de Sudan, avec des maisons tout le long de la route.

33 Le roi de Ghana peut mettre sur pied de guerre 200 000 hommes, dont plus de 40 000 archers. Les chevaux 34 de Ghana sont de très petits de taille. On trouve du (faux) ébénier excellent, au bois veiné. On sème deux 35 fois par an : à la crue du Nil à la saison humide.

Al-Bakri, in Cuoq Joseph, *Recueil des sources Arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle (Bilad al-Sudan)*, Paris, CNRS, 1975, pp.98-101.

Correction

Introduction

Le texte proposé est un récit de voyage (**Nature**). Il est extrait du *Recueil des sources Arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe et XVIe siècle (Bilad Al-Sudan)* de la page 98 à 101 (**Origine**). L'ouvrage est paru à Paris aux éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en 1975 (**Datation**). Cet ouvrage traduit et annoté par Joseph Cuoq, rassemble les écrits des Géographes et Historiens arabes dans le Moyen âge, de passage dans le Bilad al Soudan ou ayant été renseigné sur le pays des Noirs par des informateurs. Ce texte écrit au XIe siècle par Al-Bakri est destiné à l'information générale du public, à tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire des Etats soudanais (**Destinataire**). L'auteur est un écrivain arabe né en 1028. Dans son ouvrage Description de l'Afrique septentrionale où il fournit des renseignements inédits sur la démographie, l'économie et la vie sociale, il fait un passage substantiel consacré à l'Afrique (**Auteur**). En somme, c'est un compilateur qui n'a jamais visité l'Afrique. Il s'agit ici de la période de règne du roi Tankaminin jusqu'aux premières attaques de Koumbi Saleh par les Almoravides (1062-1067), c'est-à-dire, le XIe siècle qui correspond à la période choisie par l'auteur (**Contexte**). Autour de cette problématique, l'auteur évoque la description du royaume et son organisation (**Analyse**). Le travail sera organisé et structuré autour de deux parties en l'occurrence la description du royaume de Ghana (Ligne 1 à 20) et son organisation (Ligne 21 à 35) (**Plan**).

La description du royaume concerne le cadre physique et le cadre humain. En ce qui concerne *le cadre physique*, la ville du Ghana se compose de deux villes situées dans une plaine (Ligne 7). Selon l'auteur, l'une des villes était habitée par les musulmans au sein de laquelle se trouvaient douze mosquées (Lignes 14 à 15). La deuxième est la ville du Roi située à six miles de la première (Ligne 12). Autrement dit, pour aller d'une ville à l'autre, il fallait parcourir 9 km. Cela voudrait dire que l'empire était vaste ou encore très étendu. Par ailleurs, l'auteur manque de souligner que la monarchie s'étendait d'Awdagost au Nord à Bambouck au Sud, du fleuve Sénégal à l'Ouest au Lac Tchad à l'Est. L'auteur révèle que la ville du roi était appelée Ghaba ou forêt (Ligne 12). Autour de cette ville il y avait des massifs d'arbres et une végétation touffue (Ligne 15). Selon la tradition orale, l'Etat pratiquait le paganisme. Chose qui expliquerait sans doute la

présence de cette forêt sacrée où se trouvent des sorciers, des fétiches et les tombeaux de leurs Rois (Lignes 16 à 17). De plus, l'auteur assimile l'empire du Ghana à une ville (Ligne 17). L'auteur poursuit sa description pour dire qu'au Ghana on semait deux fois dans l'année, à la crue du Nil et à la saison humide (Ligne 35). Cela montre que le pays disposait d'un climat favorable pour la culture. En plus, l'auteur assimile le fleuve Niger au Nil et à la saison humide (L35). En réalité, les auteurs arabes méconnaissent le cours du Niger. Ils pensaient qu'il était un affluent du Nil. Ce constat confirme qu'Al-Bakri n'est pas témoin oculaire des faits qu'il nous relate.

Sur le plan humain, les habitants étaient repartis selon les agglomérations. L'une était habitée par les musulmans (Lignes 8 à 9). On trouvait dans cette agglomération des imams, des muezzins et des lecteurs de Coran (Ligne 9). Dans l'autre ville, vivaient le Roi et son entourage dont les gardiens proposés à la surveillance du bois sacré (Ligne 18). Ce constat laisse entendre que le Roi était lui-même un adepte de l'animisme. Néanmoins, le pays était habité par les étrangers. L'auteur mentionne qu'habituellement, dans la période des récoltes, une épidémie se déclarait parmi les étrangers. Ce pays serait-il hostile à ces étrangers ? Toute porte à croire que le Ghana était un pays cosmopolite où les habitants du Ghana cultivaient des légumes (Lignes 10 à 11). Ils étaient probablement des agriculteurs. Si l'on admet certains auteurs dont Ibn Battuta, l'auteur passe sous silence les activités commerciales, l'artisanat et les échanges commerciaux qui se développaient dans cette région.

L'organisation du royaume s'articule autour de trois éléments essentiels que sont la royauté, la justice et l'armée. *Le premier est la royauté.* Ici, Al-Bakri fait d'abord une présentation du roi. Selon lui, au XI^e siècle, le Ghana était le titre que portait le roi du pays. Ce pays était Awkar. Sous cette monarchie régnait le roi Tankaminin. Al-Bakri ne donne pas le nom que les Tarikh donnait aux empereurs du Ghana qui était "Kaya Maghan". Le roi Tankaminin avait pris le pouvoir en 455 de l'hégire correspondant à (1062-1063) et a régné jusqu'au premières attaques des Almoravides (Ligne 1).

En ce qui concerne *les fondements du pouvoir*, l'auteur révèle qu'il repose sur l'or et les fétiches. Par ailleurs, le meilleur or local provenait de « Ghiyaru » (Ligne 19). Cependant, il passe sous silence le Bida qui est un élément fondamental. En effet, le Bida était serpent noir sacré vénéré chaque année. La mort de ce serpent aurait entraîné la famine, la disette et la disparition de l'or. Pour le mode de succession, Al-Bakri révèle qu'il est matrilineaire. Or, selon la légende du

Wagadu la succession était patrilinéaire. La vie à la cour est marquée par un faste éclatant. « Autour de la maison du roi sont rangés dix chevaux caparaçonnés avec des étoffes d'or » (Ligne 31). « Derrière lui se tiennent dix gardes portant des boucliers et des épées en or ». Cet étalage de luxe et d'apparat témoigne de la richesse du roi.

Au niveau de la justice, « ...le roi donne audiences pour réparer les injustices dans une maison à coupole » (Ligne 24). L'auteur relève aussi qu'il y a dans la ville des jurisconsultes et des érudits. Al-Bakri les cite comme les personnages chargés de rendre justice (Lignes 9 à 10). Cependant, il fait une omission du Cadi qui était un juge musulman lettré et éclairé à qui revenait la tâche d'aider le roi à juger son peuple. Peut-être qu'à cette époque, l'Islam n'était pas profondément ancré dans la politique du Ghana. Les sentences étaient parfois très sévères. Dans les prisons royales, si quelqu'un y entrait, on n'entendait plus parler de lui (Lignes 19 à 20). *Quant à l'armée* de l'empire, elle avait un effectif important. En effet, « le roi pouvait mettre sur pied de guerre 200 000 hommes dont 4000 archers » (Lignes 33). En revanche, Al-Bakri ne mentionne pas l'équipement de l'armée qui était composé de flèches, de lances, de carquois et de javelots.

Conclusion

Au total, ce texte est intéressant pour l'historien en ce sens qu'il fournit des informations inédites sur le Ghana, son étendu, son organisation et ses atouts physique et humains. Toutefois, l'auteur manque de donner plus de détails sur les fondements du pouvoir et l'armée. A partir du XVe, l'on commence à avoir une meilleure connaissance de certains faits grâce notamment à d'autres sources.

Document 2

Palerme vue par Ibn Djubayr (1184)

Λ ... Elle apparaît en une vision ensorcelante ; parmi ses places et ses espaces, on imagine
L qu'elle est tout entier... Les mosquées ordinaires sont fort nombreuses... Pour la plupart, elles
3 servent de classes pour les professeurs de Coran... Elle a une ville antique appelée le Château Vieux
4 qui est au milieu de la ville neuve... Dans ce Château Vieux, il y a des demeures semblables à des
5 palais altiers... dont la beauté étonne le regard.

6 L'un des édifices des infidèles le plus extraordinaire que nous avons vu est l'église dite de
7 l'Antiochien...

8 Ses murs sont, à l'intérieur, entièrement revêtus d'or avec des plaques de marbre de différentes
9 couleurs... On nous appris que celui qui l'a construit, et dont elle porte le nom, y a dépensé des
10 tonnes d'or. Il était ministre du grand-père de l'actuel roi polythéiste...

11 Dans cette vile, la parure des chrétiennes est celle des femmes des musulmans... Vêtues
12 d'étoffes de soie brodées d'or, drapées dans des vêtements magnifiques, voilées de voiles aux
13 couleurs variées, chaussées de bottines brodées d'or...

Ibn Djubayr¹, in Bernadette Blond, Annette Vaillant, *Histoire, la Méditerranée au XII^e siècle*,
Rennes, CNED, 2001, p.35.

Questions

1. Présentez le document : nature, l'auteur, idée générale.
2. Montrez dans le texte que Palerme est une ville de contacts entre les civilisations méditerranéennes.
3. Comment l'auteur met-il en évidence la tolérance qui règne dans la société palermitaine ?
4. Ce texte permet-il de confirmer l'idée d'une Sicile cosmopolite et florissante au XII^e siècle ? Justifiez votre réponse.

Réponses

1-Présentation du document

Nature : Le document soumis à notre étude est récit.

Auteur : L'auteur Ibn Djubayr est né en 1145 et mort en 1185. Il est originaire de Valence. En pèlerinage en 1183, il voyage dans tout l'Orient et fait naufrage en 1184.

Idee général : Dans ce récit écrit dès son retour des trois mois de voyage en Sicile, Ibn Djubayr décrit la ville de Palerme et l'état de l'harmonie qui y règne.

2-Le texte montre que la ville de Palerme est une ville de contacts entre les civilisations méditerranéennes. En effet, deux grandes religions se côtoient dans cette ville de sortes qu'on confond les parures des femmes de ses religions (Ligne 11). Aussi, cette ville abrite des édifices de différentes confessions religieuses et non religieuses

3-L'auteur met en évidence la tolérance qui règne dans cette ville par l'entremise de la cohabitation entre musulmans et chrétiens. En effet, selon l'auteur « Dans cette ville, la parures des chrétiennes est celle des musulmanes.. » (Ligne 11). Aussi, la ville comportait des édifices religieux des chrétiens et des musulmans (Lignes 2 à 3) qui côtoient des édifices des hommes dits « infidèles » (Ligne 6)...

4-Ce texte permet de confirmer une Sicile cosmopolite et florissante. Selon l'auteur, malgré la destruction dont elle a été victime, la ville de Sicile « apparaît en une vision ensorcelante, parmi ses places et ses espaces, on s'imagine qu'elle est tout entier » (Ligne 1 et 2). Les édifices chrétiens, musulmans et des infidèles qui se côtoient vient également conforter l'idée d'une Sicile cosmopolite.

SIXIEME PARTIE : HISTOIRE PRECOLONIALE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Sujet: Le peuplement de la Côte d'Ivoire fut possible grâce seulement aux migrations qui se situent entre les XIV^e et XIX^e siècles.

Qu'en pensez-vous ?

Introduction

Constituées en empires organisés et en royaumes, les civilisations médiévales de l'Afrique de l'Ouest encore appelée Soudan occidental ont connu des heures de gloire et de prospérité. Consécutivement à leurs richesses et à leurs puissances ainsi qu'à leur extension spatiale démesurée, ces empires et royaumes connaissent d'innombrables problèmes dont les plus récurrents sont des invasions étrangères et des luttes intestines de succession. Ces troubles poussent une majeure partie des populations de ces Etats médiévaux dans des vagues d'immigration qui reconfigurent le peuplement de certains territoires. C'est dans ce contexte que, par des vagues successives de migration qui débutent au XIV^e siècle, des peuples se sont installés sur ce qui deviendra plus tard la Côte d'Ivoire. Ces vagues de migrations successives prennent fin au XIX^e siècle avec le début des projets impérialistes des puissances occidentales en Afrique. La connaissance partielle de l'histoire de ce territoire avant la colonisation suscite ainsi d'énormes interrogations centrées sur la présence réelle et l'identité des peuples avant le XIV^e siècle qui marque le début des grandes vagues migratoires en Côte d'Ivoire et la provenance de ceux qui se sont ajoutés jusqu'à la colonisation au XIX^e.

Le peuplement de la Côte est-il le fait des seules vagues de migrations entre les XIV^e et XIX^e siècles ?

Des peuples plus anciens n'occupaient-ils pas le territoire ivoirien avant l'arrivée des vagues d'immigrations entre les XIV^e et XIX^e siècles ?

Dans ce travail, nous traiterons respectivement des peuples des vagues d'immigration entre les XIV^e et XIX^e siècles et des peuples anciens de la Côte d'Ivoire.

I-Les vagues migratoires en Côte d'Ivoire du XIV^e au XVIII^e siècle

Plusieurs facteurs ont contribué aux mouvements de divers peuples vers la Côte d'Ivoire entre les XIV^e et XIX^e siècles notamment les Mandés et les Akans.

1-Les migrations des Mandés : facteurs et acteurs

1.1-Les principaux facteurs de la migration des Mandés en Côte d'Ivoire

Les causes de l'expansion des Mandés sont multiples et variées dans le temps. Elles sont principalement d'ordre général ou spécifique.

✓ Les raisons d'ordre général

La trop grande étendue de l'empire du Mali de l'époque médiévale qui l'expose à l'implosion et à la dispersion des peuples qui le constituent.

L'émancipation progressive des provinces septentrionales (du côté du nord) et méridionales (du côté du sud),

Au plan économique, nous soulignons la trop grande dépendance de l'empire du Mali vis-à-vis de l'extérieur pour son approvisionnement en produits comme l'or, la noix de cola, des esclaves,

Les crises de succession depuis la mort de Masan Moussa vers 1387 à partir de laquelle le Mali et l'affaiblissement du pouvoir central.

✓ Les raisons d'ordre spécifique

Les motivations économiques : la recherche de l'or et de la noix de cola,

Les raisons politiques : l'insécurité dans le Mali et son instabilité politique,

1.2-Les principaux acteurs des migrations mandées

Selon les acteurs, on distingue deux grandes vagues de migrations mandés qui se situent respectivement entre le XIII^e et le XIV^e siècle et au XV^e siècle.

✓ Les acteurs de la première vague migratoire mandé

Ce sont les marchands Ligbi, Soninké et Dioula auxquels l'on ajoute souvent le Huéla. Ici ces acteurs ne visaient pas forcément une installation définitive mais périodique pouvant leur permettre d'avoir des biens qu'ils recherchent pour le compte de l'empire du Mali.

✓ **Les acteurs de la seconde vague migratoire mandée**

Ces derniers sont animés par la pensée de se fixer définitivement sur les territoires sur lesquels ils jetaient leurs dévolus et ce, afin de fuir les violences qui accompagnait la décadence de l'empire du Mali. Ce sont, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire les Camara-Diomandé, Dosso et Ouattara et les Bamba.

2-Les migrations akan du XIV^e au XIX^e siècle : facteurs et acteurs

2.1-Les facteurs des migrations akan

✓ **Les raisons d'ordre général**

-La traite négrière

-Les rivalités politiques entre Etats et particulièrement entre la confédération Ashanti et le Denkira,

-La crise de succession intervenue à la tête de la confédération Ashanti à partir du milieu du XVII^e siècle opposant d'un côté les partisans de Dakon et de l'autre ceux de Koffi Obodum

✓ **Les raisons particulières**

Elles sont spécifiques à chaque peuple.

2.2-Les acteurs des migrations akan

Les principales vagues de migration des Akans sont :

-Les Abbron

-Les Agni

-Les Baoulé

Entre les XIV^e et XIX^e siècles, la Côte d'Ivoire a connu diverses vagues de migrations issues principalement du nord et de l'est. Ces peuples, à leur arrivée, ont trouvé des peuples qui habitaient déjà ce territoire.

II-Le peuplement ancien de la Côte d'Ivoire

Plusieurs preuves historiques permettent de dire aujourd'hui que des peuples anciens vivaient sur les terres ivoiriennes avant les grandes migrations qui se situent entre les XIV^e et XIX^e siècles.

2.1-Les traces ou preuves de la présence anciennes des peuples

- ✓ Les traces matérielles ou les témoignages de l'archéologie
- ✓ Les traces orales

2.2-Le fond de peuplement ancien de la Côte d'Ivoire

- ✓ Dans la zone forestière : les Kroubo de la région d'Agboville et les Ehotilé
- ✓ Dans la zone des savanes : les ancêtres des Senoufo

Conclusion

Sujet : Le peuplement de la Côte d'Ivoire du XIV^e au XIX^e siècle

L'histoire médiévale de l'Afrique occidentale qui se situe entre le V et le XVII^e siècle est riche grâce aux multiples civilisations qui y ont vécu et construit des cités cosmopolites. Constituées en empires organisés et en royaumes, ces civilisations médiévales de l'Afrique de l'Ouest encore appelée Soudan occidental ont connu des heures de gloire et de prospérité. Consécutivement à leurs richesses et à leurs puissances ainsi qu'à leur extension spatiale démesurée, ces empires et royaumes connaissent d'innombrables problèmes dont les plus récurrents sont des invasions étrangères et des luttes intestines de succession. Ces troubles poussent une majeure partie des populations de ces Etats médiévaux dans des vagues d'immigration qui reconfigurent le peuplement de certains territoires. C'est dans ce contexte que, par des vagues successives de migration qui débutent au XIV^e siècle, des peuples se sont installés sur ce qui deviendra plus tard la Côte d'Ivoire. Ces vagues de migrations successives prennent fin au XIX^e siècle avec le début des projets impérialistes des puissances occidentales en Afrique.

Comment le peuplement de la Côte d'Ivoire s'est-il effectué entre les XIV^e et XIX^e siècles ?

Mieux, quelles sont les principales vagues d'immigrations en Côte d'Ivoire du XIV^e au XIX^e siècle ?

Dans ce travail, nous montrerons successivement les vagues de migration Mandé et celles des Akan.

I-Les migrations mandées

1-Les raisons des migrations mandé

2-Les acteurs des migrations mandé

II-L'immigration des Akans

1-Les facteurs explicatifs des migrations akan

2-Les acteurs des migrations akans

-Les abrons 1740

-Les agni 1715

-Les baoulé 1720

Autres sujets :

1-Le peuplement de la Côte d'Ivoire entre l'antiquité et le XIX^e siècle

2-Le peuplement de la Côte d'Ivoire du XIV^e au XIX^e siècle

3-Les vagues migratoires en Côte d'Ivoire précoloniale et leurs implications

4-L'économie de la Côte d'Ivoire précoloniale

5-Les implications de la crise économique de 1980 en Côte d'Ivoire

SEPTIEME PARTIE : HISTOIRE POST-COLONIALE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Sujet : Le régime du parti unique en Côte d'Ivoire 1960 - 1990

Au lendemain de la Conférence de Brazzaville en 1944, la plupart des colonies se préparent à une lutte émancipatrice. Dans la pratique en Côte d'Ivoire, cette lutte voit apparaître un ensemble d'acteurs de la précoce vie politique. Dans l'optique de poursuivre malicieusement sa politique coloniale ou néocoloniale, la France favorise la création de forces politiques et parapolitiques dans le cadre de la lutte anticolonialiste dans la colonie de Côte d'Ivoire. A la faveur cette lutte émancipatrices, les partis politiques s'imbriquent les uns aux autres afin de constituer un seul front contre la colonisation. D'alliance en union, l'on parvient ainsi à la concentration des forces politiques autour d'un seul parti politique : le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui monopolise ainsi le débat politique. Dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire le 7 août 1960, le PDCI s'impose comme le maître de la vie politique jusqu'en 1990 quand, à la faveur d'une conjonction de facteurs, il perd le monopole sur l'échiquier politique ivoirien avec l'avènement du multipartisme.

Comment le régime du parti unique en Côte d'Ivoire évolua-t-il de 1960 à 1990 ?

Dans ce travail, nous traiterons respectivement de l'âge d'or du régime de parti unique entre 1960 et 1980 puis de la crise de celui-ci de 1980 à 1990.

I-Le monopole du régime de parti unique sur l'échiquier politique de la Côte d'Ivoire 1960 à 1990

1-Organisation du régime de parti unique PDCI-RDA en Côte d'Ivoire

- L'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI),
- L'Association des Femmes Ivoiriennes (AFI),
- Le Mouvement des Etudiants et Elèves de Côte d'Ivoire (MEECI)

2-La mise en place des institutions de la République et la politique extérieure

2.1-Les institutions de la République à partir de 1960

- La Présidence de la République et les élections 1960

-Le Parlement 1960,

-La Cour Suprême, le Conseil Economique et Social, la Grande Chancellerie, le Premier gouvernement, le chef du protocole de la Présidence de la République en 1961.

2.2-Une politique extérieure marquée par des relations privilégiées avec la France (3 grands axes)

-le maintien des liens privilégiés avec la France afin d'assurer l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire,

-la nécessité de renforcer la Coopération interafricaine,

-la nécessité de la mise en œuvre d'une réelle économie et technique des pays développés en faveur des l'Afrique.

2.3-L'exercice d'un pouvoir sans partage

-la concentration de la majeure partie du pouvoir entre les mains de Felix Houphouët-Boigny,

-la « pacification de la Côte d'Ivoire ou « l'instauration d'un climat de terreur et de délation⁴

III-Le déclin du régime du parti unique en Côte d'Ivoire 1980-1990

3.1-La crise économique de 1980 et ses corolaires

3.2- L'instauration de la "démocratie à l'ivoirienne"

3.3-La critique de "la démocratie à l'ivoirienne" et l'imposition d'un pluralisme politique et syndical de fait

Sujet : Le déclin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire 1980-1990

Les chocs pétroliers des années 1973 et 1979 et leurs innombrables impacts ont ébranlé l'économie mondiale ne lançant aucune chance aux économies naissantes des pays africains. En Côte d'Ivoire, ils anéantissent les efforts des gouvernants qui l'on porté à un développement si fulgurant que d'aucuns ont nommé "le miracle ivoirien". La crise économique, dont les effets se font ressentir plus fortement à partir de 1980, a entraîné les mesures d'assainissements structurels imposés par les

⁴ Dénonciation faite dans un mauvais dessein

bailleurs de fonds qui ont provoqué un essoufflement de l'économie nationale avec comme corolaires des problèmes socio-professionnels. Ces problèmes entraînent des contestations sociales qui aboutissent à des revendications politiques. Celles-ci prennent pour principal cible le régime du parti unique en Côte d'Ivoire incarné par le monopole du PDCI. A partir de 1980 ce régime connaît un début de crise qui s'achève en 1990 par l'instauration du multipartisme.

Comment s'est fait le déclin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire de 1980 à 1990 ?

Mieux, quels sont les facteurs explicatifs du déclin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire de 1980 à 1990 ?

Dans ce travail, nous montrerons respectivement de la crise économique mondiale de 1980 et des problèmes économiques et socioprofessionnels.

Le déclin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire résulte de la crise économique et de l'échec des tentatives de relance.

I-La crise économique de 1980 et ses suites

1-Une économie mondiale en recension

En plus de la crise économique, la fin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire est due à l'échec des tentatives de la relance économique

2-L'échec des tentatives de relance économique

De ce qui précède, le déclin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire s'explique par une crise économique mondiale et l'échec des tentatives de relance économique. A cela s'ajoutent les problèmes économiques et socioprofessionnels qui aboutissent à l'avènement du multipartisme en 1990.

II-Les problèmes économiques et socioprofessionnels en Côte d'Ivoire et la naissance du multipartisme

1-Les problèmes économiques et socioprofessionnels

Outre les problèmes économiques et socioprofessionnels, la crise économique de 1980 entraîne la naissance du multipartisme en Côte d'Ivoire

2-La naissance du multipartisme

Sujet : L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1990

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, les Africains prennent conscience de leur situation et tentent de lutter pour émancipation politique et sociale. L'avancée de la Triple Alliance en Europe couplée à la peur de la France de perdre ses colonies d'Afrique poussent le Général De Gaulle à organiser la Conférence de Brazzaville. Les résolutions prises à cette conférence tenue du 30 janvier au 8 février 1944 et la fin du mythe de l'invincibilité du colon amplifient la prise de conscience des colonisés africains. En Côte d'Ivoire, le processus d'éveil politique qui a précipité le colonialisme dans une crise commence véritablement en 1944 qui marque la naissance du PDCI-RDA. L'indépendance acquise en 1960, ce parti politique aidé par la métropole instaure un régime de parti unique jusqu'à l'avènement du multipartisme. Cette période de l'histoire politique ivoirienne se singularise par l'évolution du régime de parti unique.

Comment l'histoire de la Côte d'Ivoire évolue-t-elle de 1944 à 1960 ?

Mieux, comment le régime du parti unique évolue-t-elle de 1944 à 1990 ?

Dans ce travail, nous traiterons respectivement des origines du PDCI-RDA entre 1944 et 1960, de son monopole sur l'échiquier politique ivoirien entre 1960 et 1980 et du processus qui aboutit à sa fin entre 1980 et 1990.

I-Les origines du Parti démocratique de Côte d'Ivoire 1944-1960

1-La transition du pluralisme politique en Côte d'Ivoire coloniale 1944-1951

1.1-Les partis politiques typiquement ivoiriens

1.2-Les filiales des partis politiques français

2-La mise en œuvre de la politique unitaire d'Houphouët-Boigny ou la consécration d'un régime de parti unique en Côte d'Ivoire 1951-1960

2.1-Les facteurs explicatifs (raisons) du choix d'une politique unitaire (deux grandes justifications)

-Au départ, la société traditionnelle ivoirienne fonctionne sur fond de classe de pouvoir mais indissociables. Avec la colonisation, vient l'imposition de classes sociales distinctes (classes des chefs traditionnels, classe des intellectuels, classes des évolués, classes des commerçants, classe des grands planteurs...). L'adversaire commun qui est le colonisateur ayant disparu, l'absence d'intérêt divergent doit être mise à profit (*Justification officielle donnée en 1970, à la faveur du V^e Congrès du PDCI-RDA*),

-Au nom de l'unité nationale, essentielle pour le développement harmonieux de la Côte d'Ivoire que Félix Houphouët-Boigny et le PDCI-RDA refusent le rétablissement du multipartisme (*Justification donnée à l'occasion d'une conférence de presse organisée en marge du VIII^e Congrès du PDCI-RDA en 1985*)

2.2-La marche vers la création du parti unique (3étapes)

-L'appel à l'union des forces politique en Côte d'Ivoire du 6 octobre 1951 au stade Géo André à Abidjan,

-L'entrée de Félix Houphouët-Boigny dans le gouvernement français de 1956 dit gouvernement Guy Mollet et le second appel à l'union des forces,

-La transformation de l'économie communiste ivoirienne en une économie libérale à partir de 1957

II-Le monopole du PDCI-RDA sur l'échiquier politique ivoirien 1960-1980

1-Organisation du régime de parti unique PDCI-RDA en Côte d'Ivoire

-L'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI),

-L'Association des Femmes Ivoiriennes (AFI),

-Le Mouvement des Etudiants et Elèves de Côte d'Ivoire (MEECI)

2-La mise en place des institutions de la République et la politique extérieure

2.1-Les institutions de la République à partir de 1960

-La Présidence de la République et les élections 1960

-Le Parlement 1960,

-La Cour Suprême, le Conseil Economique et Social, la Grande Chancellerie, le Premier gouvernement, le chef du protocole de la Présidence de la République en 1961.

2.2- Une politique extérieure marquée par des relations privilégiées avec la France (3 grands axes)

-le maintien des liens privilégiés avec la France afin d'assurer l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire,

-la nécessité de renforcer la Coopération interafricaine,

-la nécessité de la mise en œuvre d'une réelle économie et technique des pays développés en faveur des l'Afrique.

2.3- L'exercice d'un pouvoir sans partage

-la concentration de la majeure partie du pouvoir entre les mains de Felix Houphouët-Boigny,

-la « pacification de la Côte d'Ivoire ou « l'instauration d'un climat de terreur et de délation⁵

III- Le déclin du régime du parti unique en Côte d'Ivoire 1980-1990

3.1- Les facteurs explicatifs : la crise économique de 1980 et ses corolaires

3.2- L'instauration de la « démocratie à l'ivoirienne »

3.3- La critique de « la démocratie à l'ivoirienne » et l'imposition d'un pluralisme politique et syndical de fait

Autres sujet :

1- Le régime de parti unique en Côte d'Ivoire 1944-1960

2- L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1990

3- Le régime de parti unique en Côte d'Ivoire de 1960 à 1990

4- Le déclin du régime de parti unique en Côte d'Ivoire 1980-1990

5- L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de 1944 à 1990

⁵ Dénonciation faite dans un mauvais dessein

6- Les implications de la crise économique de 1980 en Côte d' Ivoire

CONCLUSION

En élaborant ce document nous n'avons qu'une seule idée en tête, pouvoir aider tous les candidats, sans distinction, à se former convenablement pour être parer à toutes les éventualités que ce concours pourraient leur présenter. Pour ce faire, nous souhaiterions qu'il soit utilisé comme une aide et non comme un remède miracle ou comme un fond de commerce ou encore un acquis excluant toutes autres alternatives de préparation, de recherche et de formation.

Aussi, ce document sera un avantage précieux pour tous ceux qui l'utiliseront comme un moyen de perfectionnement méthodologique.

Que Dieu vous bénisse !!!